



REPUBLIQUE DU SENEGAL  
*Un Peuple - Un But - Une Foi*

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES,  
DES TRANSPORTS TERRESTRES ET DU DESENCLAVEMENT



RAPPORT D'ACTIVITES  
ANNUEL

2017

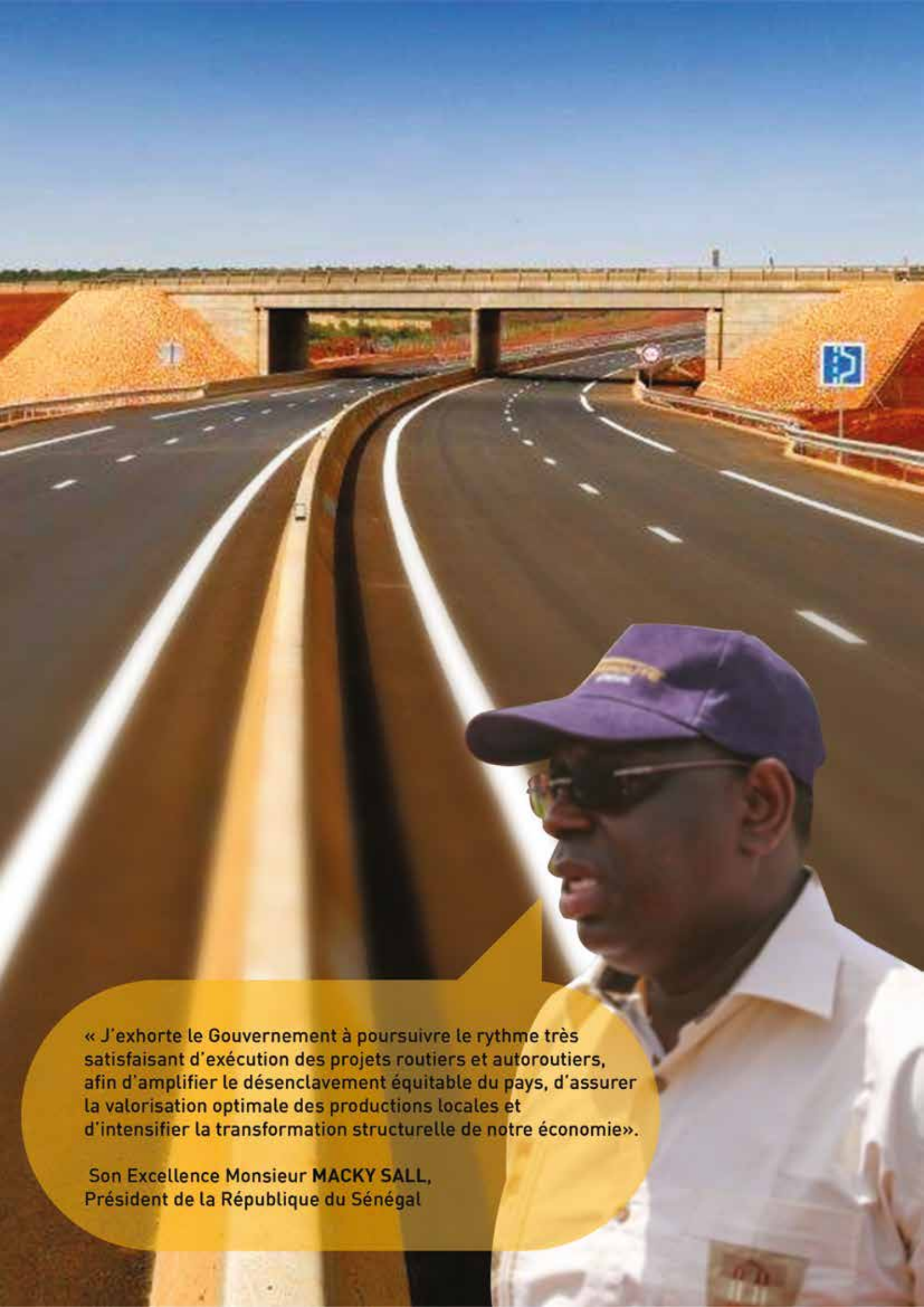
ISO 9001

BUREAU VERITAS  
Certification





2017



« J'exhorte le Gouvernement à poursuivre le rythme très satisfaisant d'exécution des projets routiers et autoroutiers, afin d'amplifier le désenclavement équitable du pays, d'assurer la valorisation optimale des productions locales et d'intensifier la transformation structurelle de notre économie».

Son Excellence Monsieur **MACKY SALL**,  
Président de la République du Sénégal

# SOMMAIRE

P 5 \* 2017 : CE QU'IL FAUT RETENIR  
P 6 Mot du Ministre

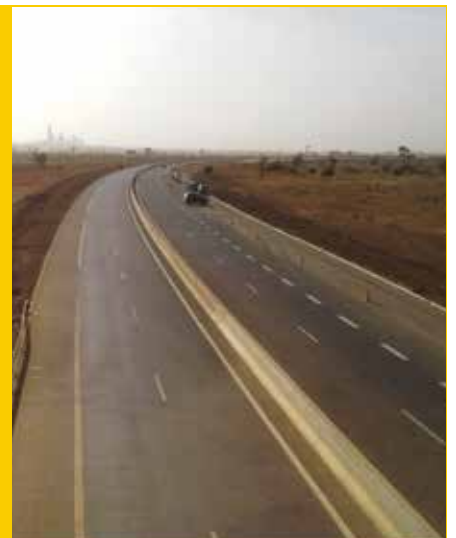
\* Résumé analytique  
P 7 2017 : une année de défis relevés  
Lancements de travaux  
Inaugurations de projets achevés  
Visites de chantiers



\* Bonne gouvernance : gage de transparence  
P 10 Bonne exécution Budgétaire  
Performance Financière  
Audit et Certification des Comptes  
Respect des règles de Passation des Marchés

\* Mise en œuvre du PERA : la préservation  
P 15 du patrimoine routier

\* Grands chantiers d'extension et de modernisation des axes routiers  
P 21 Emergence Economique à travers la réalisation des grands axes routiers  
Développement du réseau autoroutier



\* Pistes rurales : faciliter les déplacements des populations et  
P 33 la circulation des produits en zone rurale

\* Suivi environnemental et social des Projets : Contribuer à  
P 41 la préservation de l'environnement

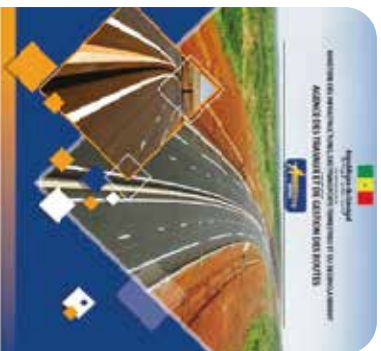


# SIGLES ET ABRÉVIATIONS

<b>AFD:</b>	Agence Française de Développement
<b>AGEROUTE :</b>	Agence des Travaux et de Gestion des Routes
<b>AIBD :</b>	Aéroport International Blaise Diagne
<b>APIX :</b>	Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux
<b>BAD :</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BADEA:</b>	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
<b>BCI :</b>	Budget Consolidé d'Investissement
<b>BDR :</b>	Banque de Données Routières
<b>BID :</b>	Banque Islamique de Développement
<b>BOAD :</b>	Banque Ouest Africaine de Développement
<b>BRT :</b>	Bus Rapid Transit
<b>DGER :</b>	Direction de la Gestion et de l'Entretien Routier
<b>DGTOA :</b>	Direction des Grands Travaux et Ouvrages d'Art
<b>DISEZ :</b>	Zone Economique Spéciale Intégrée
<b>DSP :</b>	Délégations de Service Public
<b>FAD :</b>	Fonds Africain de Développement
<b>FED :</b>	Fonds Européen de Développement
<b>FERA :</b>	Fonds d'Entretien Routier Autonome
<b>FIDIC :</b>	Fédération Internationale des Ingénieurs Conseils
<b>FKDEA :</b>	Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe
<b>FSD :</b>	Fonds Saoudien pour le Développement
<b>IDA :</b>	Association Internationale pour le Développement - Banque Mondiale
<b>Km :</b>	Kilomètre
<b>LFR :</b>	Loi des Finances Rectificative
<b>LPST :</b>	Lettre de Politique Sectorielle des Transports
<b>MCA :</b>	Millennium Challenge Account
<b>ML :</b>	Mètre Linéaire
<b>MEDD :</b>	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
<b>MITTD :</b>	Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement
<b>OFID :</b>	Fonds de l'OPEP pour le Développement International
<b>OPEP :</b>	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
<b>PATMUR :</b>	Projet d'Appui au Transport et à la Mobilité Urbaine
<b>PGES :</b>	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
<b>PPDC :</b>	Programme Prioritaire de Développement de la Casamance
<b>PPP :</b>	Partenariat Public Privé
<b>PSE :</b>	Plan Sénégal Emergent
<b>PER :</b>	Programme Economique Régional
<b>PERA :</b>	Programme d'Entretien Routier Annuel
<b>PRAESC :</b>	Programme de Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance
<b>PROMOVILLES :</b>	Programme de Modernisation des Villes du Sénégal
<b>PPM :</b>	Plan de Passation des Marchés
<b>PMU :</b>	Project Management Unit
<b>PPD :</b>	Programme Prioritaire de Désenclavement
<b>PTG :</b>	Programme Triennal Glissant
<b>PUDC :</b>	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
<b>P-HIMO:</b>	Programme à Haute Intensité de Main d'Oeuvre
<b>RN :</b>	Route Nationale
<b>UEMOA :</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>VDN :</b>	Voie de Dégagement Nord

# CE QU'IL FAUT RETENIR EN 2017

## PLAN STRATEGIQUE 2017-2021



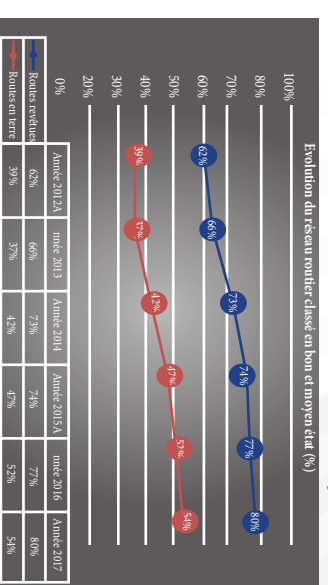
En 2017, le montant facturé s'élève à 450 891 949 608 FCFA soit un taux d'exécution de 87 %, niveau supérieur à la cible annuelle (85%).

➡ **450, 891 Milliards FCFA (Réalisations 2017)**

➡ **87% : Taux d'exécution Budgétaire**

## AMELIORATION DU NIVEAU DE SERVICE

80% des Routes Revêtues en Bon et Moyen Etat  
54% des Routes en Terre en Bon et Moyen Etat



## INAUGURATION ET LANCEMENT DE TRAVAUX

En 2017, 13 projets majeurs ont été achevés avec succès. Le Président de la République a procédé au lancement et à l'inauguration de certains de ces projets et a exhorté le Gouvernement à poursuivre le rythme très satisfaisant d'exécution des projets routiers et autoroutiers.











## EVOLUTION DU NIVEAU DES ACTIVITES

Le portefeuille de projets actifs a sensiblement augmenté passant de 18 à 48 opérations pour un montant cumulé de plus de 1542 milliards FCFA

En 2017, l'ensemble des approbations des Partenaires Techniques et Financiers se chiffrait à 288 milliards FCFA, 27 % de plus qu'en 2016. Plus de la moitié du volume des prêts a été consacrée à la mise en œuvre du Programme de Modernisation des Villes du Sénégal (PROMOVILLES).



# SYNTHESE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

INDICATEURS	ANNEE 2017				COMMENTAIRES
	CIBLE 2017	REALISATION AU 31/12	%	Appr.	
<b>AMELIORER LE NIVEAU DE SERVICE OFFERT AUX USAGERS</b>					
Pourcentage (%) de Routes Revêtues maintenu en bon et moyen état	79	80	101%		<i>Bonne progression de la qualité du réseau revêtu et du réseau en terre. Les résultats issus des inspections sommaires réalisées sur le réseau sont légèrement supérieurs à la cible annuelle</i>
Pourcentage (%) de Routes en Terre maintenu en bon et moyen état	53	54	101%		
<b>AMELIORER LA MOBILITE INTERURBAINE ET DEVELOPPER LE RESEAU AUTOROUTIER</b>					
Linéaire de Routes Revêtues Construit (Km)	40	41	102%		<i>Réalisations supérieures à la cible. Achèvement des travaux de la route Joal-Samba Dia-Djiffer et de la voirie autour de l'Institut Cheikh Ahmadou Bamba.</i>
Linéaire de Routes Revêtues réhabilité (Km)	320	331,5	103%		<i>Achèvement de plusieurs projets en 2017 (Fatick-Kaolack, Dinguiraye-Nioro-Keur Ayib, Passy-Sokone..) et progression très satisfaisante des travaux de réhabilitation du tronçon Touba-Dahra</i>
Linéaire d'autoroutes construit	25	26	104%		<i>Achèvement des travaux sur la section AIBD-THIES (16 Km) et 10 Km sur la section THIES-TOUBA</i>
Nombre d'Ouvrages d'Art Construits	2	2	100%		<i>Ces réalisations concernent les ouvrages de l'île à morphil réalisés dans le cadre du Programme de Désenclavement</i>
<b>AMELIORER LA MOBILITE EN MILIEU RURAL</b>					
Linéaire de Route en terre, traité en Entretien Courant (Km) (1)	1000	43	4%		<i>Ces faibles performances s'expliquent par le non démarrage des marchés pluriannuels d'entretien des routes en terre du fait du report du budget sur l'exercice 2018. L'exécution de ces marchés initialement prévue pour la période 2017-2019 sera effective à partir de l'année 2018.</i>
Linéaire de Routes en terre traité en Entretien Périodique (Km)	300	100	33%		

# MOT DU MINISTRE



**Monsieur Abdoulaye  
Daouda Diallo**

Ministre des Infrastructures,  
des Transports terrestres et  
du Désenclavement

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent, unique référentiel du pays en matière de développement économique et social, le Gouvernement a poursuivi et même accentué, au cours de l'année 2017, son appui au développement des infrastructures routières.

Cette priorité affirmée du PSE s'inscrit dans son axe 1 «Transformation structurelle de l'économie et Croissance» et a notamment un objectif de facilitation des échanges, d'amélioration de la qualité de vie des personnes par un meilleur accès aux services sanitaires et sociaux de base, de même qu'aux opportunités d'emploi, et de renforcement du processus d'intégration régionale.

Aussi, le Programme d'infrastructures routières réalisé en 2017 a-t-il contribué, de manière significative, au Plan d'Actions Prioritaires 2014-2018 du Plan Sénégal Emergent.

Cette année 2017 a été marquée par la réalisation de projets d'infrastructures routières importants parmi lesquels peuvent être cités : **l'aménagement et le bitumage de la route Joal-Samba DIA-Djiffer y compris la bretelle de Fimela, les travaux de reconstruction de la route Fatick-Kaolack, la réhabilitation de la route Dinguiraye-Nioro-Keur Ayib et la route Passy Sokone. Plusieurs projets ont été également entamés au courant de l'année 2017. Il s'agit, entre autres, des travaux de réhabilitation de la Nationale 2 entre Ndoum-Ourossogui et Bakel et le bitumage de plusieurs tronçons dans l'île à morphil sur un linéaire total prévu de près de 600 Km, de la route Dialocotto-Mako sur le corridor Dakar-Bamako. Ces nouveaux chantiers viennent s'ajouter à ceux déjà en cours d'exécution et qui présentent des niveaux d'exécution très satisfaisants.**

Les investissements substantiels ainsi consentis par le Gouvernement ont permis de rehausser les standards de qualité des infrastructures routières et le niveau du service aux usagers.

Le Sénégal est donc en train de réaliser des progrès remarquables dans le développement de ses infrastructures routières et ce, conformément aux ambitions portées par le PSE dans ce domaine.

Le Gouvernement reste cependant conscient des grands défis à relever, parmi lesquels l'augmentation de la densité routière et le renforcement des ressources allouées au secteur visant une amélioration sensible de la qualité du réseau, en vue de s'aligner sur les standards internationaux. A cet effet, une meilleure planification des ressources budgétaires s'impose.

Les projets qui seront exécutés jusqu'en 2020 vont impacter sur près de 10 millions de sénégalais, améliorant ainsi leur accès au transport et autres services socio-économiques qui constituent des préoccupations majeures des populations.

Sur la qualité du réseau, **les résultats issus des inspections réalisées en fin 2017 confirment l'évolution satisfaisante notée depuis l'année 2012. La proportion de routes revêtues en bon et moyen état a en effet atteint 80 % en 2017 tandis que la proportion des routes en terre de cette qualité est de 54%.**

Sur le plan institutionnel, **l'année 2017 a été également marquée par l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan Stratégique de Développement fixant les orientations dans le secteur des infrastructures routières. Ce plan constitue, pour le Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers, un cadre de référence pour l'atteinte des objectifs sectoriels.**

Je saisis l'opportunité de la présentation de ce rapport pour féliciter le Conseil de Surveillance de l'AGEROUTE pour son rôle d'appui et de Conseil, le Directeur Général et tout le personnel de l'agence pour les résultats obtenus et les encourage à persévérer sur la route de l'émergence

**Je tiens aussi à exprimer mes remerciements les plus sincères à nos Partenaires Techniques et Financiers pour leur appui et compte sur leur soutien constant et renouvelé pour la bonne réalisation du programme infrastructurel du Plan Sénégal Emergent dont l'objectif principal est l'amélioration des conditions de vie des populations sénégalaises.**



# RESUME ANALYTIQUE



Le Sénégal s'est engagé dans un vaste programme de transformation structurelle de son économie à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE) avec un objectif : faire du Sénégal un Hub logistique industriel et multiservices régional.

Les actions engagées pour améliorer les infrastructures de transport et attirer les investissements internationaux sont actuellement couronnées de succès et ont grandement contribué au taux de croissance, en moyenne, supérieur à 6% depuis 2014.

En effet, en 2017, le Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement a continué d'inscrire son action dans le cadre de l'opérationnalisation du programme de développement des infrastructures tel que retenu dans le Plan Sénégal Emergent. Les infrastructures de transport contribuent à améliorer la qualité de vie des personnes par un meilleur accès aux services sanitaires et sociaux, ainsi qu'aux opportunités d'emploi mais également à la mise en valeur des diverses potentialités que recèle le pays. Elles contribuent en outre à la mise en œuvre des politiques d'aménagement du territoire et de rééquilibrage territorial.

**Les investissements dans les réseaux routiers nationaux, au Nord, à l'Est et au Sud du pays (Nationale 2 et Ile à Morphile, Kédougou-Salémata, Boucle du Boudier et Tamba-Goudiry-Kidira) vont donner un coup d'accélérateur à l'essor des activités agricoles et pastorales dans ces zones et plus généralement dans le pays.**

Durant l'année, l'AGERROUTE a achevé 13 projets, pour un montant de près de 167 milliards FCFA.

La diversification du portefeuille s'est aussi poursuivie notamment via des investissements de premier plan dans le domaine du développement urbain, à travers le Programme de Modernisation des Villes du Sénégal, pour une enveloppe globale de 248 milliards FCFA. Les investissements consentis en faveur du développement des infrastructures routières et autoroutières continuent de représenter une part importante des ressources budgétaires du pays.

Le portefeuille de projets en cours de mise en œuvre continue en conséquence de croître rapidement.

Des investissements significatifs ont été dirigés vers des projets à dimension régionale, notamment les projets routiers et autoroutiers ayant vocation à faciliter les échanges internationaux et à éliminer les obstacles physiques et administratifs au commerce et à la

circulation des personnes.

**Au total, l'ensemble des projets d'infrastructures routières mis en œuvre dans le cadre du PSE devrait améliorer les conditions de vie de plusieurs millions de sénégalais, renforçant leur inclusion économique et sociale en leur donnant un meilleur accès aux services sociaux, aux marchés, et à l'emploi.**

**Les résultats atteints pour l'année 2017 dans le domaine des infrastructures routières ont à nouveau été remarquables pour avoir dépassés les objectifs fixés. C'est avec ce même état d'esprit que l'AGEROUTE travaillera en 2018, en vue d'achever plusieurs projets routiers, autoroutiers, de ponts et de pistes qui changeront la vie des sénégalais.**

**En fin 2017, le portefeuille de projets pilotés par l'AGEROUTE comprenait 48 opérations, pour une valeur cumulée de près de 1548 milliards de francs CFA. On estime à plus de 10 millions, sur une population totale de plus de 14 millions d'habitants, le nombre de personnes bénéficiant**

**de meilleurs accès aux transports et aux services socio-économiques grâce à la réalisation de ces projets. Les investissements réalisés en 2017 contribuent à équilibrer le portefeuille entre les différentes régions du pays.** Ce portefeuille couvre 03 projets autoroutiers, 03 projets d'ouvrages d'art, 41 projets routiers, 01 projet de construction et réhabilitation de pistes et un programme d'entretien routier national couvrant toutes les régions.

Ces investissements importants consacrés au développement du réseau routier et autoroutier permettront d'améliorer l'efficacité et la sécurité des déplacements sur les grands axes routiers et les corridors régionaux. L'ampleur de ce programme qui va se consolider dans les années à venir se justifie aussi par le retard accumulé depuis des décennies dans l'aménagement et la construction du pays.



Ouvrage Ila Touba



PONT DE FONGOLOMBI



Promovilles : GOSSAS/ROUTE DU LYCÉE



Promovilles: MEDINA BAYE/ Kaolack

# I. EXECUTION BUDGETAIRE & FINANCIERE

## 1.1. EXECUTION BUDGETAIRE

Sur des prévisions initiales de 467 299 013 794 FCFA en 2017, il a été procédé à des réaménagements budgétaires pour prendre en charge notamment :

- le report des crédits de la gestion 2016 sur celle de 2017 suite à la notification par le Ministère en charge des Finances ;
  - le financement des nouveaux besoins identifiés au niveau des marchés pluriannuels de routes revêtues ;
  - le réajustement des montants des parts Chèques Trésor TVA ;
- les ajustements notés sur les contributions des partenaires techniques et financiers compte tenu du niveau d'exécution des projets

Le budget consolidé définitif (AGEROUTE et Unités de Gestion) à la date du 31 décembre 2017, après le second réaménagement, est de 525 519 577 326 FCFA soit une augmentation de 12% en valeur relative par rapport au budget initial. Ce montant est réparti comme suit :

- Fonctionnement et Equipement : 6 394 826 067 FCFA (1,2%),
- Investissement : 519 124 751 259 FCFA (98,8%) dont 52 258 809 296 FCFA (9,9% du budget consolidé) pour le programme d'entretien routier annuel, 172 566 104 570 FCFA (32,8%) pour la subvention d'investissement de l'Etat y compris la part Chèque Trésor et 294 299 837 493 FCFA (56%) correspondant à la contribution des Partenaires Techniques et Financiers.

La situation de l'exécution budgétaire consolidée à la fin de l'année 2017 se présente comme suit :

### 1.1.1. Exécution des recettes

Sont considérées comme recettes :

- Pour les bailleurs de fonds, les demandes de paiement ;

- Pour le PERA, les ressources mobilisées dans le compte bancaire ouvert par l'AGEROUTE ainsi que les décaissements du FERA ;

- Pour le BCI, les sommes mobilisées dans le compte de l'AGEROUTE ouvert au Trésor ;

- Pour le fonctionnement d'AGEROUTE, les sommes mises à disposition par le FERA.

Les réalisations du budget d'investissement en termes de recettes s'élèvent à 305 938 954 944 FCFA, soit un taux d'engagement de 59%. Ce taux s'explique par :

- des demandes de paiement envoyées aux Partenaires Techniques et Financiers pour un montant global de 191 260 783 032 FCFA contre une prévision de 294 299 837 493 FCFA soit un taux de réalisation de 65% ;

- la mobilisation moyennement satisfaisante des ressources du Budget Consolidé d'Investissement pour un montant de 75 829 894 517 FCFA soit 72 % des crédits de la LFR. A la fin de l'année, il restait un montant 29 210 000 000 F CFA de crédits non engagés ;

- les montants mobilisés dans le compte de dépôt de l'AGEROUTE dédié au Fonds Routier pour un montant de 37 659 235 162 FCFA soit 72% des ressources attendues en 2017.

- Enfin, il convient de noter que les paiements relatifs aux parts Chèque Trésor (TVA) sont arrêtés à 1 189 042 233 FCFA soit 4% des recettes attendues en 2017.



### 1.1.2. Exécution des dépenses

Le montant total des dépenses représente les montants engagés en comptabilité suite à la transmission des décomptes et factures certifiés et liquidés par les services techniques. Les montants exécutés au 31 décembre 2017 s'élèvent à 450 891 949 608 FCFA, soit un taux d'exécution de 87 % qui s'explique essentiellement par :

- une facturation qui dépasse légèrement les montants attendus des Partenaires Techniques et financiers et traduisant en partie le rythme d'avancement satisfaisant des projets ;
- des montants décomptés et engagés sur le BCI pour une somme de 98 455 811 579 FCFA soit un taux d'exécution de 68%. Ce taux s'explique par l'insuffisance des budgets alloués et les difficultés de mobilisation des ressources du BCI qui ont entraîné le ralentissement du rythme d'exécution des travaux de projets majeurs (Promovilles, Route des Niayes, Programme Prioritaire de Désenclavement, etc.) ;

- le montant des travaux facturés sur le FERA qui s'élève à 38 820 791 409 FCFA soit 74% des prévisions.

### 1.2. EXECUTION FINANCIERE

Au 31 décembre 2017, le montant des disponibilités dans la trésorerie s'élevait à 23 405 257 832 FCFA (solde dans les banques : 7 708 253 527 FCFA et compte de dépôt : 16 297 004 305 FCFA).

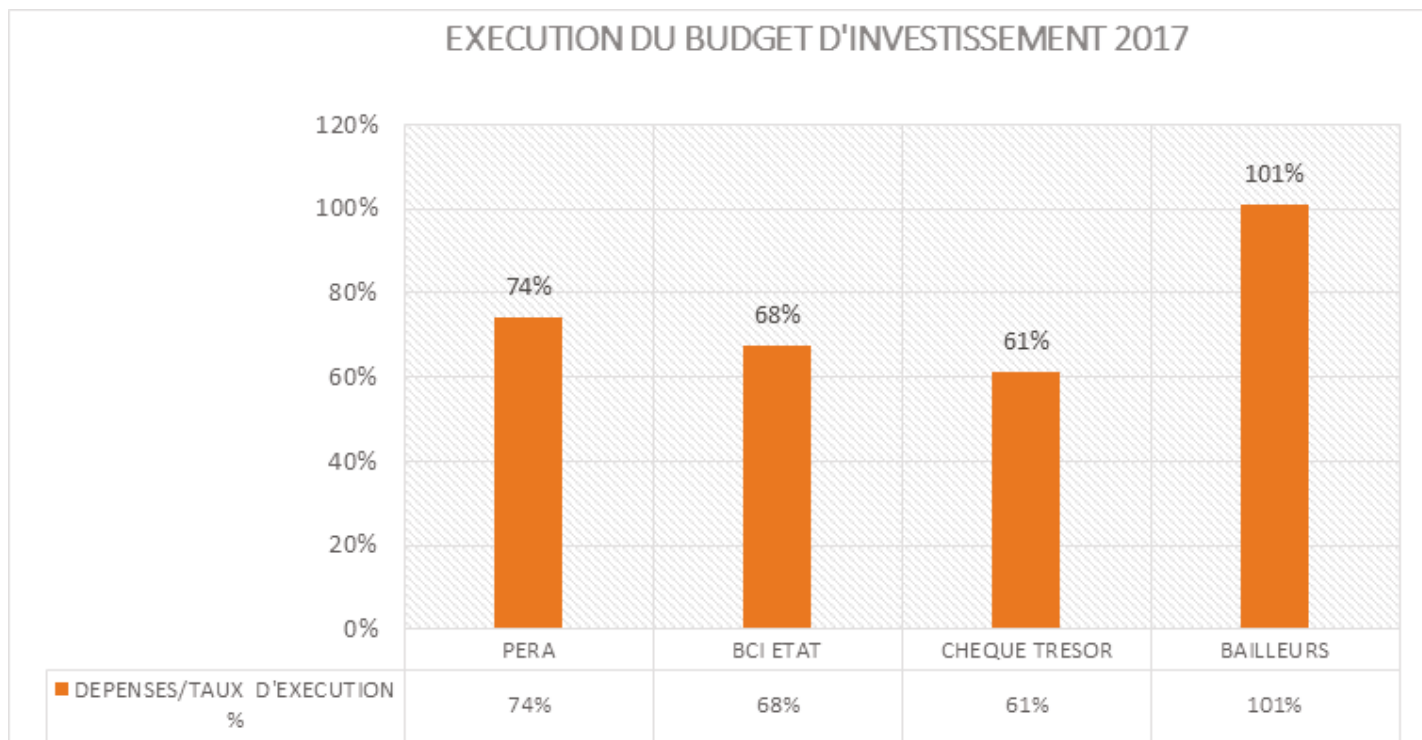
Toutefois, la situation financière fait apparaître des décomptes ou factures impayés d'un montant global de 130 790 247 806 FCFA sur les ressources du BCI.

**Les principales difficultés notées dans l'exécution budgétaire et financière ont trait entre autres à l'inadéquation entre le rythme d'avancement des travaux et la mise à disposition des ressources financières, à l'insuffisance de ressources budgétaires pour certains projets et au retard accusé dans la mobilisation des ressources et dans le paiement des décomptes des entreprises.**

## Le tableau ci-dessous donne le récapitulatif de l'exécution du budget consolidé au 31 décembre 2017 :

TABLEAU N°1: RECAPITULATIF DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2017						
SOURCES DE FINANCEMENT	RECETTES			DEPENSES		
	BUDGET REAMENAGE	REALISATION: ENCAISSEMENTS ou DECAISSEMENTS	TAUX D'EXECUTION %	BUDGET REAMENAGE	REALISATION: ENGAGEMENTS	TAUX D'EXECUTION %
PERA (ETAT)	52 258 809 296	37 659 235 162	72%	52 258 809 296	38 820 791 409	74%
BCI ETAT	145 841 678 794	75 829 894 517	52%	145 841 678 794	98 455 811 579	68%
CHEQUE TRESOR (ETAT)	26 724 425 676	1 189 042 233	4%	26 724 425 676	16 369 067 414	61%
BAILLEURS	294 299 837 493	191 260 783 032	65%	294 299 837 493	297 246 279 206	101%
<b>TOTAL</b>	<b>519 124 751 259</b>	<b>305 938 954 944</b>	<b>59%</b>	<b>519 124 751 259</b>	<b>450 891 949 608</b>	<b>87%</b>

D'une manière générale, ce récapitulatif montre que, malgré les efforts remarquables de l'Etat tendant à allouer au sous-secteur routier des dotations sur ressources internes relativement importantes, les investissements programmés pour les infrastructures routières dépendent largement des concours consentis au Sénégal par les Partenaires Techniques et Financiers. En effet, les apports financiers des partenaires extérieurs, relevés dans le tableau récapitulatif ci-dessus, ont en 2017 représenté 56,7% du budget prévisionnel d'investissement réaménagé, 62,5% des recettes totales réalisées et 65,9% des dépenses exécutées. Il s'y ajoute que leurs taux d'exécution (65% pour les recettes et 101% pour les dépenses) ont largement porté les taux d'exécution du budget d'investissement de l'AGEROUTE pour les porter à 59% (recettes) et 87% (dépenses). **Les apports sont ainsi essentiels pour la promotion des investissements dans le sous-secteur en raison du coût relativement élevé, par rapport aux autres secteurs, des projets, notamment ceux d'envergure qui sont inhérents aux ambitions et priorités du PSE.**



Graphique 1: EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2017



# II. MISSIONS D'AUDITS INTERNES ET EXTERNES

En 2017, les travaux de l'Audit Interne ont été axés sur le renforcement du dispositif de contrôle interne de l'AGEROUTE et des Projets avec l'approbation et l'entrée en vigueur du manuel de procédures administratives, financières et comptables révisé. De plus, toutes les missions d'audits internes réalisées durant l'année ont porté sur la revue du dispositif de contrôle interne afin de l'améliorer. Enfin, l'Audit Interne a coordonné l'intervention des auditeurs externes de l'AGEROUTE et des projets et a procédé régulièrement au suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées.

## 2.1. MISSIONS D'AUDIT INTERNE

L'Audit Interne a effectué quatre (04) missions en 2017 sur le Projet d'Appui au Transport et à la Mobilité Urbaine (PATMUR) et qui s'inscrivent dans le cadre de la revue trimestrielle du dispositif de contrôle interne du Projet.

En effet, dans un contexte de clôture du PATMUR-Financement Initial au 31 décembre 2017, il était important d'effectuer des missions d'audits internes pour renforcer le dispositif de contrôle interne avant la fin du Projet.

Les recommandations formulées ont fait l'objet de plans d'actions et ont connu une mise en œuvre satisfaisante en fin d'exercice.

## 2.2. REVISION DU MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Le manuel de procédures administratives, financières et comptables révisé de l'AGEROUTE, a été approuvé par le Conseil de Surveillance, lors de sa session ordinaire du 31 mai 2017.

L'actualisation du manuel a permis de mettre à jour la description des opérations courantes de l'Agence, de tenir compte de la réorganisation des services et d'appliquer les dispositions contenues dans les nouveaux textes légaux ou réglementaires.

Après son entrée en vigueur, les versions électroniques ont été mises à la disposition du personnel et des versions physiques ont été transmises à tous les services.

## 2.3. MISSIONS D'AUDITS EXTERNES ET MISSIONS DES ORGANES DE CONTROLE

L'Audit Interne a coordonné en 2017, huit (08) missions qui ont été réalisées par des Cabinets d'audits externes et par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA).

Il s'agit des missions suivantes :

- le Commissariat aux Comptes de l'AGEROUTE et les audits comptables et financiers du Projet de Construction de la Voie de Dégagement Nord Section 2 (PCVDN) et du Projet de Réhabilitation des Routes Nationales RN2 et RN7-section Ndioum-Thilogne et Dialocoto-Mako réalisés par le Cabinet AMCS au titre de l'exercice 2016 ; la revue du système de contrôle interne a également été effectuée pour l'exercice 2017;
- l'audit comptable et financier du PATMUR pour l'exercice 2016 effectué par le Cabinet Mayoro WADE ;
- l'audit technique des travaux et de la procédure de passation des marchés financés par le Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA) pour l'exercice 2016 réalisé par Grant Thornton ;
- l'audit comptable et financier du Projet de Réhabilitation de la route Dinguiraye-Nioro-Keur Ayib pour l'exercice 2016 effectué par le Cabinet Focus & Expertise ;
- la revue de la conformité de la passation des marchés à l'AGEROUTE pour la gestion 2015 réalisé par KPMG Sénégal;
- la supervision technique et financière auprès de l'AGEROUTE Sénégal effectuée par la Commission de l'UEMOA.

Les états financiers de l'AGEROUTE et de tous les projets susmentionnés ont été certifiés sans réserve par les auditeurs externes.

Des plans d'actions ont été élaborés pour la mise en œuvre des recommandations formulées dans les différents rapports d'audits et font l'objet d'un suivi régulier par l'Audit Interne.



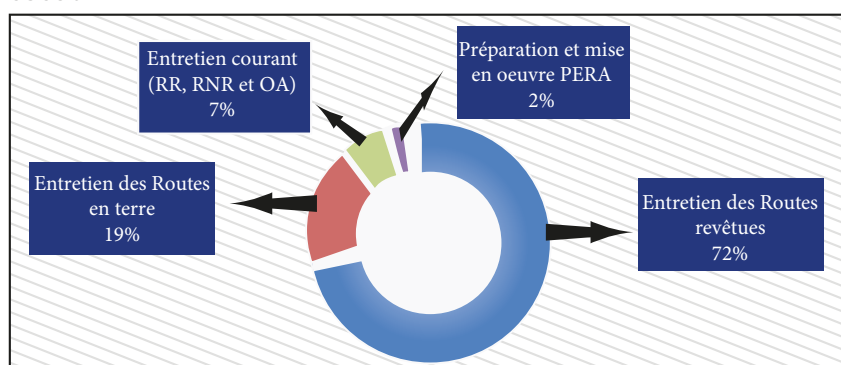
### **III. LE PROGRAMME D'ENTRETIEN ROUTIER ANNUEL**

Le réseau routier classé est long de 16.496,20 km dont 10539,69 km de routes non revêtues et 5956,50 de routes revêtues. Compte tenu de son importance, les besoins d'entretien et de maintenance sont aujourd'hui considérables pour garantir un niveau de service satisfaisant aux usagers.

Au cours de l'exercice financier 2017, des investissements ont été consacrés à l'entretien et à la préservation des infrastructures routières afin d'en assurer la pérennité. L'état des structures du réseau routier national requiert une attention particulière. Ainsi, 52,2 milliards FCFA ont été affectés à la préservation du patrimoine routier. Ce montant est réparti comme suit :

<b>TABLEAU N°2: REPARTITION DU BUDGET D'ENTRETIEN PAR TYPE DE TRAVAUX</b>		
<b>TYPE DE TRAVAUX</b>	<b>BUDGET 2017</b>	<b>% BUDGET 2017</b>
Entretien des Routes revêtues	37 514 013 676	72%
Entretien des Routes en terre	9 722 083 799	19%
Entretien courant (RR, RNR et OA)	3 752 223 433	7%
Préparation et mise en œuvre PERA	1 270 488 390	2%
<b>TOTAL</b>	<b>52 258 809 298</b>	<b>100%</b>

Le graphique ci-dessous donne une illustration de la répartition des ressources allouées en 2017 par types d'intervention sur le réseau :



Graphique 2 : Répartition du budget alloué à l'entretien par type d'activité

### **TABLEAU N°3 : RÉPARTITION DU BUDGET PAR DIRECTIONS RÉGIONALES**

<b>Directions Régionales</b>	<b>Montant Budget</b>	<b>%</b>
DAKAR	5 970 311 585	11%
THIES/DIOURBEL	9 351 204 866	18%
KAOLACK / KAFFRINE / FATICK	7 637 291 494	15%
SAINT - LOUIS / LOUGA / MATAM	12 264 351 289	23%
ZIGUINCHOR / KOLDA / SEDHIOU	9 437 840 670	18%
TAMBACOUNDA / KEDOUGOU	6 318 753 004	12%
TOUTES LES REGIONS *	1 279 056 390	2%
<b>TOTAL</b>	<b>52 258 809 298</b>	<b>100%</b>

(\*) La rubrique « toutes les régions » concerne les études techniques et la maîtrise d'œuvre du PERA ; les travaux d'urgence, le cantonnement, la surveillance du réseau, renforcement des capacités.

On constate que 91% des ressources sont allouées à l'entretien périodique des routes revêtues et des routes en terre. La réfection des ouvrages hydrauliques et ouvrages d'art situés sur les axes routiers a été également intégrée dans les travaux d'entretien et d'amélioration du réseau routier. Ainsi, les usagers de la route profitent des investissements visant à assurer le bon état des chaussées et des structures et qui, par ce fait, améliorent la sécurité et la qualité de vie des citoyens et rehaussent l'efficacité des services de transport des personnes et des marchandises au quotidien.



De façon spécifique, les ressources allouées à l'entretien routier sont réparties ci-dessous par région. Cette répartition tient compte de la densité du réseau par région et des programmes des grands travaux en cours d'exécution.

Au 31 décembre 2017, le budget du PERA 2017 de 52 258 809 298 F CFA a connu un taux d'exécution de 75,1% soit un montant total des décaissements de 39 252 448 160 F CFA.

Le tableau ci-dessous donne une indication sur les taux de décaissement par direction régionale

<b>TABLEAU N°4: TAUX DE DECAISSEMENT PAR DIRECTION REGIONALE</b>			
<b>DIRECTION REGIONALE</b>	<b>BUDGET 2017</b>	<b>MONTANT DECOMPTE</b>	<b>TAUX D'EXECUTION (%)</b>
<b>Dakar</b>	5 970 311 585	5 021 545 045	84,1%
<b>Direction Régionale Ouest</b>	9 351 204 866	7 645 849 439	81,8%
<b>Direction Régionale Centre</b>	7 637 291 494	5 703 868 129	74,7%
<b>Direction Régionale Nord</b>	12 264 351 289	8 511 498 030	69,4%
<b>Direction Régionale Sud</b>	9 437 840 670	6 032 316 201	63,9%
<b>Direction Régionale Est</b>	6 318 753 004	5 229 790 134	82,8%
<b>Toutes les régions</b>	1 279 056 390	1 107 581 181	86,6%
<b>TOTAL</b>	<b>52 258 809 298</b>	<b>39 252 448 160</b>	<b>75,1%</b>

Au 31 décembre 2017, la situation d'exécution financière des marchés pluriannuels d'entretien des routes revêtues après deux ans et six mois est présentée dans le tableau ci-dessous :

<b>TABLEAU N° 5: SITUATION D'EXECUTION FINANCIERE DES MARCHES PLURIANNUELS D'ENTRETIEN DES ROUTES REVÊTUES</b>				
<b>N°</b>	<b>PROJETS</b>	<b>MONTANT MARCHE DE BASE</b>	<b>TOTAL DEVIS PROGRAMME 2015-2017</b>	<b>% D'EXECUTION</b>
1	Travaux d'entretien des routes revêtues dans la région de Dakar	20 479 363 193	15 374 711 586	75%
2	Travaux d'entretien des routes revêtues dans les régions de Thiès-Diourbel	20 038 798 586	21 498 826 238	107%
3	Travaux d'entretien des routes revêtues dans les régions de Fatick /Kaolack et Kaffrine	21 916 518 591	18 477 395 229	84%
4	Travaux d'entretien des routes revêtues dans la région de Tambacounda	7 605 557 436	9 887 224 667	130%
5	Travaux d'entretien des routes revêtues dans la région de Kédougou	5 826 123 630	5 178 907 543	89%
6	Travaux d'entretien des routes revêtues dans les régions de Ziguinchor/Kolda/Sédhiou	11 954 151 611	15 195 163 753	127%
7	Travaux d'entretien des routes revêtues dans les régions de Saint Louis et Matam	14 530 147 586	14 248 469 381	98%
8	Travaux d'entretien des routes revêtues dans la région de Louga	9 598 597 243	8 317 228 723	87%
<b>TOTAL</b>		<b>111 949 257 876</b>	<b>108 177 927 120</b>	<b>97%</b>

Durant cette période triennale, un montant global de plus de 108 milliards FCFA a été investi dans l'entretien périodique des routes revêtues permettant d'améliorer considérablement le niveau de service du réseau. Pour l'année 2017, les réalisations se résument comme suit

■ Pour le réseau routier revêtu classé, les travaux d'entretien courant et périodique ont permis de récupérer un linéaire de 1223 Km soit 20,5% du réseau revêtu total (5956,5Km)

■ Tout comme pour le réseau routier revêtu, des travaux d'entretien courant et périodique ont été réalisés sur le réseau en terre, ce qui a permis de récupérer et de remettre à niveau 144 Km de pistes rurales. Cette faible performance s'explique en partie par le retard dans le démarrage des marchés pluriannuels d'entretien des routes en terre. L'exécution de ces marchés initialement prévue pour la période 2017-2019 sera effective à partir de l'année 2018.

■ Enfin, pour les équipements connexes à la route, un linéaire de 535,74 mètres de radiers a été construit et 32 ouvrages ont été réhabilités sur le réseau routier structurant qui supporte l'essentiel du trafic.

**En 2017, le réseau routier revêtu qui fait partie du réseau stratégique en soutien au commerce**

**extérieur par les corridors et à la mobilité urbaine et interurbaine, la proportion de chaussées en bon et moyen état est de 80 %. Il s'agit d'une augmentation de 3 points de pourcentage par rapport à la proportion observée en 2016.**

Les routes dont la chaussée présente une déficience majeure représentent 20 % du réseau routier revêtu, une proportion nettement inférieure à celle de l'année précédente.

**Tout comme pour le réseau routier revêtu, la longueur des travaux d'entretien réalisés sur le réseau en terre a permis de relever la proportion de chaussées en bon et moyen état à 54%.**

■ Les résultats montrent que malgré l'insuffisance des ressources financières, la remise en état du réseau routier amorcée ces dernières années s'est poursuivie activement au cours de l'année 2017 sur le réseau structurant.

■ **La proportion de routes revêtues en bon et moyen état a augmenté de 3% par rapport à celle enregistrée pour l'année 2016. Depuis 2012, le pourcentage de routes revêtues en bon et moyen état a connu une augmentation de plus de 18 %.**

■ **Pour les routes en terre, le pourcentage en bon et moyen état a progressé de 2 points de pourcentage par rapport à 2016 et se chiffre à 54% en fin 2017.**

**TABLEAU N°6: RÉSULTATS SUR LA QUALITÉ DU RESEAU ROUTIER**

**RÉSULTATS SUR LA QUALITE DU RESEAU ROUTIER en fin 2017**

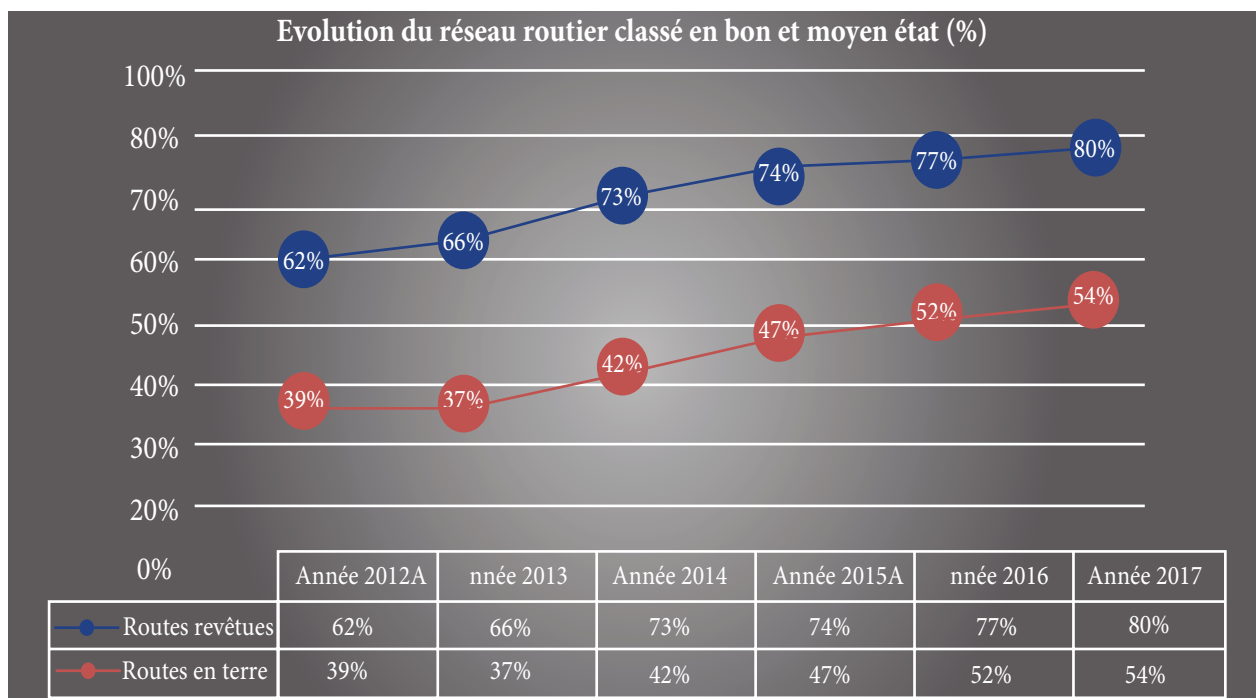
	BON	MOYEN	MAUVAIS	INDICE D'ETAT MEDIAN
Qualité du réseau (% de routes revêtues en bon et moyen état)	55%	25%	20%	80%
Qualité du réseau (% de routes en terre en bon et moyen état)	32%	22%	46%	54%



**TABLEAU N° 7: EVOLUTION DU RÉSEAU ROUTIER CLASSE EN BON ET MOYEN ÉTAT (%)**

<b>EVOLUTION DU RÉSEAU ROUTIER CLASSE EN BON ET MOYEN ÉTAT (%)</b>						
<b>ANNEE</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Routes Revêtues</b>	62%	66%	73%	74%	77%	<b>80%</b>
<b>Routes en Terre</b>	39%	37%	42%	47%	52%	<b>54%</b>

Les résultats présentés sont calculés à partir des données issues des inspections sommaires



Graphique 3 : Evolution du réseau routier classé en bon et moyen état (%)



## IV. SITUATION DES GRANDS TRAVAUX

Les travaux de construction et de réhabilitation de plusieurs axes routiers d'importance ont été entrepris au cours du dernier exercice financier. À cet effet, il est à mentionner la réhabilitation de la Nationale 2 et le bitumage de l'île à morphile, qui relie les régions de Saint Louis-Matam et Tambacounda, sur un linéaire de près de 600 Km, et le pont à péage de Foundiougne dans la région de Fatick. Par ailleurs, les travaux pour la construction de voiries urbaines dans le cadre de PROMOVILLES ont débuté.

### 4.1. PROJETS ACHEVES

En 2017, 13 projets ont été achevés, dont la reconstruction de la route Fatick-Kaolack, l'aménagement de la route Joal-Samba Dia-Djiffer, la réhabilitation de l'axe Dinguiraye-Nioro-Keur Ayib, l'autoroute AIBD-THIES. Le tableau ci-dessous donne la situation des projets achevés en 2017 :

**TABLEAU N°8: LISTE DES PROJETS ACHEVES EN 2017**

N°	PROJETS	LINEAIRE (KM)	COUT PROJET EN MILLIONS FCFA
1	Aménagement de la route Joal -Samba Dia-Djiffer y/compris la bretelle de Fimela	49	12 488
2	Réhabilitation Dahra-Linguère	40	9 253
3	Reconstruction de la route Fatick-Kaolack	38	6 024
4	Réhabilitation de la route Dinguiraye-Nioro-Keur Ayib	46	12 004
5	Aménagement de la route Passy-Sokone et 30 km de pistes rurales	25,5	10 245
6	Projets MCA : Vélingara Kounkané Dabo Sinthian Aladji	59	10 636
7	Travaux d'urgence de protection côtière et de restauration de chaussée sur la Corniche Est de Dakar	0,5	2 195
8	Travaux de réhabilitation de la route Mboro-Mboro/Mer	5	1 043
9	Travaux de construction du poste de contrôle juxtaposé de Boundou Fourdou		3 038
10	Travaux d'aménagement de la Boucle du Blouf, section Thionk Essyl – Balinghor	28	7 780
11	Construction de l'autoroute AIBD-THIES	16	70 000
12	Travaux de Construction de Voiries à Dakar et autour de l'Institut Islamique Cheikh Ahmadou Bamba à Colobane (ICAB)	4	10 007
13	Travaux de réhabilitation de routes de connexion à la route des NIAYES: YOUSOU MBARGANE-RN1	1,7	3096
	<b>TOTAL</b>	<b>312,5</b>	<b>167 809</b>

Par ailleurs, les Partenaires Techniques et Financiers ont poursuivi leur appui au sous-secteur des infrastructures routières par l'approbation de plusieurs projets dont le montant total se chiffrait à 288 milliards FCFA.

## 4.2. PROJETS EN COURS

Afin de contribuer à l'accessibilité et à la vitalité des régions et des zones à fortes potentialités économiques, le Gouvernement à travers l'AGEROUTE poursuit ses interventions avec des investissements substantiels visant notamment à renforcer la fluidité des corridors routiers donnant accès aux régions et à faciliter la mobilité urbaine et interurbaine

Réalisation des grands axes routiers pour l'émergence économique : L'Etat passe à la vitesse supérieure en multipliant les chantiers routiers afin d'ouvrir à la population et aux entreprises et producteurs des grands axes structurants, sûrs et rapides.

- la réhabilitation de la Nationale 2 et le bitumage de l'île à morphile :

Ce projet consiste à la réhabilitation de la Nationale 2 entre Ndioum-Ourossogui et Bakel et au bitumage d'axes routiers structurants dans l'île à morphile sur un linéaire total de 546 km. Ces routes sont des axes stratégiques indispensables pour le transport des personnes et des marchandises, autant pour les régions de Saint Louis, Matam, Tambacounda que pour les pays limitrophes. Il facilite également la desserte des zones enclavées.

Le projet est divisé en huit (08) lots et les travaux ont démarré sur tous les lots à l'exception du lot 1 dont la procédure de passation a été relancée après une phase infructueuse. Le projet comprend :

- la réhabilitation de l'axe Ndioum-Ourossogui-Bakel sur la route nationale 2 (337 km) ;

- l'aménagement et le bitumage d'axes routiers dans l'île à morphil (209 km) à savoir Ndioum-Halwar-Démotte (70 km), CFRN2-Médina Ndiathbé-Cas Cas-Saldé-Pété (67 km), Démeth-Cas Cas (33 Km), CFN2-Guédé Chantier (3 Km), Boubé Ndiandane -Guia (29 Km); Pété-Boké Dialloubé (7Km) ;

- 15 km de voirie suivant l'approche Promovilles à Podor, Ndioum, Matam, Aéré Lao et Bakel ;

- la construction des ponts de Nianga Edy, de Guédé village, Dodel 1 et Dodel 2 ;

- 120km de pistes connexes ;

- L'aménagement ou la construction d'infrastructures socio-économiques de base (salles de classe, murs de clôture d'école, centres de santé, abris pour voyageurs, etc.) ;

- La mise en place de 10 plateformes multifonctionnelles de 3ième génération d'appui aux femmes. Dans ce cadre, au cours de l'année 2017, des travaux de terrassements généraux et de couche de fondation ont été démarrés sur toutes les sections.

Une attention plus grande au développement urbain à Dakar et dans les grandes villes : Mise en œuvre de Promovilles et Elargissement de la route des Niayes :

La croissance rapide de la population urbaine exerce une forte pression sur les infrastructures de transport existantes, cette croissance pourrait avoir des répercussions négatives sur la compétitivité économique de Dakar. **Face à cette situation, l'Etat a pris la mesure de la situation en mettant en place le Programme de Modernisation des villes du Sénégal et l'élargissement de la Route des Niayes qui doit abriter le projet de Bus Rapide de Dakar. Ces projets vont compléter le prolongement de la Voie de Dégagement Nord et constitueront des opportunités pour faire face aux nouveaux défis qui se posent au Sénégal, et en particulier celui du développement urbain.**

A cet égard, PROMOVILLES vise à :

- Renforcer l'accès des populations urbaines aux infrastructures routières en vue de faciliter leur déplacement en sécurité avec une réduction significative des coûts des transports et une amélioration sensible de la mobilité ;

- Renforcer le système de drainage des eaux pluviales pour faire face aux phénomènes d'inondation ;

- Renforcer la sécurité des personnes et des biens à travers un système d'éclairage public conforme aux normes requis en la matière ;

- Améliorer le cadre de vie des populations par la réalisation d'espaces publics avec un type d'aménagement respectant les normes requises.

Le Programme est décomposé en plusieurs phases :

■ **une phase pilote sur financement** BCI pour un montant total de 75 milliards FCFA. Elle concerne la banlieue de Dakar, Kaolack, Diourbel, Gossas, Mbacké, St Louis et Médina Gounass.

■ **Une phase I** d'un coût de 89 milliards FCFA dont 75 milliards FCFA sur financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) qui va couvrir 11 Localités dont 10 sur les 14 Chef-lieu de Région du pays (Dakar, Diourbel, Kaolack, Kolda, Louga, Matam, Saint-Louis, Tambacounda, Thiès, et Ziguinchor) et la Commune de Mbour. L'intégration de la Commune de Mbour se justifie de par sa population (3ème commune la plus peuplée) et des problèmes aigus de transport urbain auxquels cette ville particulièrement dynamique est confrontée. Au niveau de Dakar les Communes qui vont être couvertes sont, Guediawaye, Keur Massar et Yeumbeul.

■ **Une Phase II** d'un coût de 84 milliards FCFA dont 80,7 milliards FCFA sur financement de la Banque Islamique de Développement (BID). Les différentes zones d'intervention sont les suivantes : Dakar, Pikine, Guédiawaye, Rufisque, Mbour, Touba, Matam, Tambacounda. Une mission d'évaluation s'est tenue à Dakar du 02 au 09 mai 2017. L'accord de prêt a été signé le 14 octobre 2017.

Avec les financements de la Banque Africaine de Développement et de la Banque Islamique de Développement, en plus des infrastructures de transport, il est prévu un important volet institutionnel, qui devrait notamment aboutir à l'élaboration de plans de développement stratégique à long terme pour améliorer la mobilité urbaine et renforcer l'autonomie des villes en matière de gestion urbaine et de planification des politiques de déplacement.

Renforcer l'attractivité et la compétitivité de l'économie en réalisant des infrastructures d'intégration (corridors)

L'interconnexion des économies via des infrastructures fiables est un élément fondamental, permettant au Sénégal de gagner en compétitivité et d'attirer l'Investissement Direct Etranger (IDE). L'appui à l'intégration régionale est

un élément qui sous-tend l'action de l'Etat et a toujours favorisé l'établissement de liaisons physiques avec les pays, notamment via la mise à niveau des corridors routiers et la construction d'ouvrages de franchissement. En 2017, **les axes principaux des corridors Dakar-Bamako, Dakar-Conakry et Dakar-Banjul ont été réalisés (reconstruction de la route Fatick-Kaolack, réhabilitation de la route Dinguiraye-Nioro-Keur Ayib et Passy-Sokone). Cette dynamique a été poursuivie et parmi les projets financés en 2017 on compte ainsi la construction du pont de Rosso entre le Sénégal et la Mauritanie, l'un des chaînons manquant du Corridor Transafricain, la réhabilitation de routes facilitant le transit entre le Sénégal et le Mali (Tambacounda-Goudiry et Goudiry-Kidira).** La Banque Africaine de Développement a aussi mis en priorité la réhabilitation de la route SENOBA-ZIGUINCHOR, interconnectant le Sénégal et la Guinée Bissau et constituant une liaison routière sur le corridor Dakar-Abidjan-Lagos.

Mise en œuvre d'un Programme Prioritaire pour le Désenclavement des zones de production et l'amélioration des liaisons avec les pays limitrophes.

Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions issues des Conseils des Ministres décentralisés, un Programme Prioritaire de Désenclavement a été élaboré pour faire le bitumage des pistes à caractère intégrateur. L'objectif est de contribuer à l'amélioration du système des infrastructures du transport, en vue de promouvoir le développement socio-économique dans les régions concernées. Les financements pour le bitumage des sections en l'état de pistes, soit 54 km pour la boucle du Boudié y compris 8 Km de voiries et 81 Km de pistes connexes, 85 km pour Kédougou-Salémata et 5 Km pour la bretelle de Nénéfécha, sont entièrement mobilisés avec l'appui de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et les travaux qui seront étalés sur une période de 3 ans sont en cours de réalisation.

## Le PATMUR, une initiative pour supporter le développement économique et social de la zone des Grandes Niayes et la Zone du Grand Dakar

Le Sénégal a bénéficié de ressources auprès de la Banque Mondiale pour mettre en œuvre le Projet d'Appui au Transport et à la Mobilité Urbaine (PATMUR). Le crédit obtenu finance des activités liées à la réhabilitation et à la mise à niveau des routes interurbaines et rurales situées dans les régions recelant un fort potentiel économique pour venir en appui aux différentes politiques de développement économique et agricole menées par l'Etat du Sénégal en particulier le Plan Sénégal Emergent (PSE) et le Programme de Développement du Marché agricole du Sénégal (PDMAS).

C'est ainsi que dans sa première phase, le projet a eu à réhabiliter et construire 93 Km sur l'axe Rufisque-Bayakh-Notto-Mboro-Diogo-Lompoul long de 122 Km et sa deuxième phase assurera la continuité de cet axe jusqu'à Saint Louis en passant par Léona, Potou et Gandiole sur un linéaire d'environ 70 Km, ce qui serait en plus de sa vocation de desserte de la grande zone agricole des Niayes, une alternative à la route nationale n°2 pour rallier Dakar et Saint Louis.

Dans le secteur urbain, le projet se focalise sur l'aménagement **de voiries urbaines en pavés, dans la banlieue de Dakar qui vise à lutter contre la pauvreté et améliorer de manière globale et durable le cadre de vie des populations, notamment des populations urbaines défavorisées, par l'utilisation de la technique HIMO (Haute Intensité de Main d'œuvre).**

Les travaux de la deuxième phase ont démarré au courant de l'année 2017 et présentent un état d'avancement satisfaisant.



# SITUATION D'EXECUTION DES PROJETS AU 31 DECEMBRE 2017



N°	PROJET	LINÉAIRE (KM)	COUT PROJET (en millions FCFA)	Avancement actuel 31/12/2016	Avancement actuel 31/12/2017	VARIATIO N	Date de fin des travaux	TENDANCE GLOBALE	OBSERVATIONS
1	Travaux de construction de l'Autoroute <b>Thiès - Touba</b>	113	406 007	35%	68%	33%	sept-19		Progression satisfaisante des travaux Livraison de 10 km (contournement de <b>THIES</b> ) en Décembre 2017
2	Travaux de construction de l'Autoroute Aéroport International Blaise Diagne ( <b>AIBD</b> ) - <b>Mbour/Thiès</b> y compris 7 km de voirie de connexion à la DISEZ,	55	282 433	50%	74%	24%	juin-19		Progression satisfaisante des travaux Travaux achevés sur la section <b>AIBD-THIES</b> en Décembre 2017. Poursuite des travaux sur l'axe <b>Sindia-Mbour</b>
3	Travaux d'aménagement de la <b>Boucle du Blouf</b> , section <b>Thionk Essyl - Balinghor</b>	28	7 780	45%	100%	55%	juin-17		Travaux terminés et réceptionnés en Juin 2017 suite à la résiliation du premier contrat et à la reprise des travaux.
4	Travaux de réparation du tronçon <b>Tendieme-Thionk Essyl</b>	43	9 515	0%	32%	32%	déc-18		Financement à rechercher pour achever les travaux en 2018
5	Aménagement de la route <b>Joal-Samba Dia-Differ</b> y/compris la bretelle de <b>Fimela</b>	49	12 488	75%	100%	25%	juin-17		<b>Travaux terminés et réceptionnés</b>
6	<b>VDN LOT 2: CICES - Golf Club de Guédiawaye</b>	8,5	37 917	40%	68%	28%	juin-18		Bonne progression des travaux. Quelques difficultés notées et liées au déplacement de l'émissaire de Cambèrène
7	Travaux de Construction de Voiries à Dakar et autour de l'Institut Islamique Cheikh Ahmadou Bamba à Colobane ( <b>ICAB</b> )	4	10 007	70%	100%	30%	déc-17		Travaux en phase d'achèvement
8	Réhabilitation Touba-Dahra-Linguère : Lot1 <b>Touba - Dahra</b> (y compris le contournement de Dahra et de Touba)	75	14 789	35%	90%	55%	mars-18		Progression très satisfaisante Travaux routiers en phase d'achèvement, Avec les économies réalisées sur les appels d'offres, un avenant a été établi pour réaliser des travaux d'élargissement de la traversée de Touba en 2x2 voies sur un linéaire de 10 Km
9	Reconstruction de la route <b>Fatick-Kaolack</b>	42	17 024	70%	100%	30%	juin-17		Travaux terminés









N°	PROJET	LINEAIRE (KM)	COUT PROJET (en millions FCFA)	Avancement actuel 31/12/2016	Avancement actuel 31/12/2017	VARIATIO N	Date de fin des travaux	TENDANCE GLOBALE	OBSERVATIONS
10	Réhabilitation de la route <b>Dinguiraye-Nioro-Keur Ayib</b> + 6 km de voirie à Nioro	46	12 004	65%	100%	35%	juin-17		Travaux de la route principale terminés et réceptionnés. Les Infrastructures socio-économiques de base sont terminées et réceptionnés. <b>Des travaux supplémentaires sont prévus avec les économies de 7 milliards réalisées sur le prêt suite aux appels d'offres.</b>
11	Travaux de construction des <b>ponts de Ganguel Souley et Windou Bosséabé</b>	15,3	17 700	32%	76%	44%	déc-18		Financement à rechercher pour achever les travaux en 2018
12	Projets <b>MCA</b> : finalisation travaux de la <b>RN6</b> (Ziguinchor Tanaff)	116,7	21 000	91%	100%	9%	déc-17		Projet achevé Ce projet a connu des difficultés et était à l'arrêt suite à la défaillance de l'entreprise ISOLUX CORSAN CORVIAM, Un nouveau contrat a été signé avec AREZKI. Tous les travaux ont été achevés en fin 2017.
13	Projets <b>MCA</b> : <b>Vélingara Kounkané</b> (29 km) et Dabo Sirthian Aladjji (30 km)	59	10 636	56%	100%	44%	juin-17		Progression satisfaisante
14	<b>PPDC</b> : Réhabilitation/Entretien de pistes (sous composante 2.2)	192,5	8 739	40%	95%	55%	mars-18		Il est important de mobiliser la contrepartie de l'Etat pour achever les travaux dans les délais
	<b>PPDC</b> : Traitement de points critiques dans les régions de Sédhiou et Kolda (sous composante 2.1)	213,5	1 800	20%	65%	45%	janv-18		Les travaux se déroulent correctement dans les régions de Sédhiou et Kolda
	<b>PPDC</b> : Projet Pilote Entretien de pistes par la méthode HIMO (sous composante 2.4)	38	76	0%	40%	40%	juin-18		Progression satisfaisante Les travaux ont démarré au mois d'aout pour un (01) projet pilote par région

N°	PROJET	LINEAIRE (KM)	COUT PROJET (en millions FCFA)	Avancement actuel 31/12/2016	Avancement actuel 31/12/2017	VARIATIO N	Date de fin des travaux	TENDANCE GLOBALE	OBSERVATIONS	
15	Programme de modernisation des villes du Sénégal ( <b>PROMO-VILLES – LOT 1</b> ): Dakar et Banlieue <b>Phase pilote BCI</b>	22	16 742	5%	40%	35%	déc-18		Des difficultés financières sont notées dans la phase pilote de ce programme financé sur le Budget Consolidé d'Investissement de l'Etat du Sénégal.	
16	Programme de modernisation des villes du Sénégal ( <b>PROMO-VILLES – LOT 2</b> ): Dakar Banlieue et Thès. <b>Phase pilote BCI</b>	16	9 203	5%	35%	30%	déc-18			
17	Programme de modernisation des villes du Sénégal ( <b>PROMO-VILLES – LOT 3</b> ): Kaolack, Fatick, Diourbel <b>Phase pilote BCI</b>	30	24 006	5%	45%	40%	déc-18			
18	Programme de modernisation des villes du Sénégal ( <b>PROMOVILLES – LOT 4</b> ): Saint Liouls Louga Matam <b>Phase pilote BCI</b>	25	20 000	0%	10%	10%	déc-18			
19	Programme de modernisation des villes du Sénégal ( <b>PROMOVILLES – LOT 5</b> ): Zone Sud et Est ( <b>Modernisation Medina Gounass</b> )	10	5 360	0%	20%	20%	déc-18			
20	Réhabilitation Dialocoto-Mako corridor Dakar Bamako par le Sud - Lot 1 : <b>Dialocoto - PK120</b> (BOAD)	55	30 000	8%	79%	71%	juin-19			
21	Travaux d'élargissement et d'aménagement de la <b>route des NIAYES</b> y/c les voiries urbaines de connexion lots 1 ( <b>liberté 6 - Cambéréne</b> ): <b>4,5 Km de routes en 2x2 voies et 15 km de voiries en pavés,</b>	19,5	44 213	0%	14%	14%	déc-19			
										Tronçon coïncidant avec le tracé du BRT. Travaux démarrés sur les voies connexes aux parcelles assainies. Recherche de budget pour améliorer l'exécution

N°	PROJET	LINEAIRE (KM)	COUT PROJET (en millions FCFA)	Avancement actuel 31/12/2016	Avancement actuel 31/12/2017	VARIATION	Date de fin des travaux	TENDANCE GLOBALE	OBSERVATIONS
22	Travaux d'élargissement et d'aménagement de la route des NIAYES y/c les voiries urbaines de connexion lots 2 (Cambéréne-thiaroye): 8,5 Km de routes en 2x2 voies et 19 km de voiries en pavés,	27,5	35 976	25%	32%	7%	déc-18		Travaux à l'arrêt en attendant la mobilisation du budget
23	Travaux d'élargissement et d'aménagement de la route des NIAYES y/c les voiries urbaines de connexion lot 3 (Thiaroye - Keur Massar)10 Km de routes en 2x2 voies et 11 km de voiries en pavés	21	32 630	0%	25%	25%	oct-18		Travaux démarrés au courant de l'année 2017. les travaux sont en cours sur la route principale et les voies connexes : Artère EST-OUEST, Jaxaay, Bambilor
24	Travaux d'élargissement et d'aménagement de la route des NIAYES y/c les voiries urbaines de connexion lot 4 (Production de pavés: 650 000 m² pour chaussées et trottoirs)		5 794	0%	25%	25%	oct-18		Confection et fourniture des pavés en cours
25	Travaux de réhabilitation de routes de connexion à la route des NIAYES: YOUSSEU MBARGANE-RN1	1,7	3 096	0%	100%	100%	déc-17		Travaux terminés
26	Travaux de réhabilitation de la route de l'hydrobase	4	3 463	0%	60%	60%	mars-18		Travaux en cours et progression satisfaisante
27	Pont de Foundiougne	2,825	36 000	0%	5%	5%	avr-20		Projet financé à 100% par Eximbank Gap de financement pour prise en charge suivi environnemental et paiement des impenses.
28	NATIONALE 2 et ILE A MORPHILE: Réhabilitation Thilogne-Ourosogui (50 km)+voirie Matam (3km)+41,4 km de pistes connexes (Boki Diawé-Nguidjiogne ; Hadou Béré-Fadiar ; Wendou Bossaébé-Wali Diala-Polèle Awloubé ; CFRN2-Goudoudé)	94,4	13 438	0%	0%	0%	déc-18		L'appel d'offres a été relancé suite à un premier processus infructueux. Le contrat est en cours d'approbation
29	NATIONALE 2 : Réhabilitation Ourosogui-Hamady Ounaré (52 km)	52	13 818	0%	10%	10%	oct-18		Projet démarré en 2017. Progression moyennement satisfaisante

N°	PROJET	LINEAIRE (KM)	COUT PROJET (en millions FCFA)	Avancement actuel 31/12/2016	Avancement actuel 31/12/2017	VARIATIO N	Date de fin des travaux	TENDANCE GLOBALE	OBSERVATIONS
30	<b>NATIONALE 2 et ILE A MORPHILE: Réhabilitation Fadiara-Bakel (51 km) + voirie Bakel (3km)+26 km de pistes connexes (Trianiatf-Yacine Laké ; Bondji wali-Niarou wal ; CFRN2 (Bondji)-Moudéri ; CFRN2 (Bondji)-Diawara)</b>	80	13 936	0%	15%	15%	avr-18		Projet démarré en 2017. Progression moyennement satisfaisante. Un retard est noté dans la mise en œuvre des travaux et des lettres de mise en demeure ont été notifiées à l'entreprise.
31	<b>NATIONALE 2 et ILE A MORPHILE: Ndioum-Halwar-Démeth (70 km)+voirie Ndioum (3km) y compris Podor-Taréjji (29km) et voirie Podor (3km)+ 32,5 km de pistes connexes (RN2-Mbantou et Mbantou-R40 ; Fondé Ass-Podor ; Donay Walo-Piste Halwar Diattar ; Donay Walo-Piste Halwar Diattar ; Ndioum-Thialaw ; Podor-Ngaoulé)</b>	137,5	22 936	0%	12%	12%	oct-18		Projet démarré en 2017. Progression moyennement satisfaisante. Un retard est noté dans la mise en œuvre des travaux et des mises en demeure ont été notifiées à l'entreprise.
32	<b>NATIONALE 2 : Réhabilitation Hamady Ounaré- Fadiara</b>	48	12 456	0%	6%	6%	déc-18		
33	<b>NATIONALE 2 et ILE A MORPHILE : Carrefour Nationale 2-Médina Ndiathbé-Cas Cas-Saldé-Pété</b>	67	15 341	0%	18%	18%	août-18		Projet démarré en au second semestre de l'année 2017. Progression satisfaisante.
34	<b>Ouvrages Ile à Morphil</b>	0,47	5 863	15%	80%	65%	déc-17		Tranche Ferme terminée à 100%, travaux de la tranche conditionnelle en cours d'exécution.
35	<b>Travaux d'aménagement de voiries urbaines en pavés à Dakar en connexion à la route des Niayes: lot 2 P. Assainies-Pikine-Sangalkam-Keur Ndiaye Lo</b>	15	5 155	0%	12%	12%	mai-19		Travaux en cours. Il existe un gap de financement sur la contrepartie Etat. Difficultés liées à la libération de l'emprise et le déplacement de réseau
36	<b>Travaux d'aménagement de voiries urbaines en pavés à Dakar en connexion à la route des Niayes: lot 1 Guédiawaye-Grand Yoff-Patte d'Oie</b>	15	5 425	0%	12%	12%	mai-19		Travaux en cours. Il existe un gap de financement sur la contrepartie Etat.
37	<b>Travaux de réhabilitation de la route Mboro-Mboro/Mer</b>	5	1 043	0%	100%	100%	juin-17		Travaux terminés.

N°	PROJET	LINEAIRE (KM)	COUT PROJET (en millions FCFA)	Avancement actuel 31/12/2016	Avancement actuel 31/12/2017	VARIATIO N	Date de fin des travaux	TENDANCE GLOBALE	OBSERVATIONS
38	Travaux de réhabilitation et de bitumage de la route Lompoul-Léona-Potou-Gandiolo: Lot1: <b>Lompoul-Léona</b>	57	10 400	0%	20%	20%	mai-19		Travaux en cours Progression satisfaisante
39	Travaux de réhabilitation et de bitumage de la route Lompoul-Léona-Potou-Gandiolo: Lot2: <b>Léona-Potou-Gandiolo</b> (42 Km de routes revêtues et 15 Km de pistes)	27	8 082	0%	25%	25%	mai-19		Travaux en cours Progression satisfaisante
40	Travaux de réhabilitation de la nationale 2 Ndioum-Thilogne: section <b>Ndioum-Goléré</b>	69	19 390	0%	5%	5%	nov-18		
41	Travaux de réhabilitation de la nationale 2 Ndioum-Thilogne: section <b>Goléré-Thilogne</b>	68	18 335	0%	7%	7%	nov-18		Financement à rechercher pour accélérer les travaux
42	Travaux de réhabilitation de la route Dialocoto-Mako: section <b>PK120-Mako</b>	63	13 975	0%	7%	7%	sept-18		
43	Travaux de désenclavement de l'île à morphil et aménagement Bambeyy-Baba Garage	232	99 200	0%	0%	0%	déc-18		
<b>TOTAL</b>		<b>2 363</b>	<b>1 415 191</b>						



## V. LE DEVELOPPEMENT DU RESEAU AUTOROUTIER

Le choix du gouvernement de développer le réseau autoroutier au Sénégal s'inscrit dans sa volonté d'asseoir les bases d'une émergence et se traduit par la poursuite des projets ci-après.

### 5.1.1. Construction de l'autoroute ILA TOUBA

Amorcé en 2015, le projet rentre dans le cadre de la politique de développement du réseau autoroutier qui à terme, permettra de relier les grandes villes du centre, du nord et de l'est du pays. Il consiste à construire une autoroute de 115 kilomètres selon les normes en vigueur. Sur le tracé principal, il est prévu :

- 06 échangeurs de différents types (1 losange sur la route Thiès Sindia, 4 trompettes simples de types A et B successivement à Thiès sur RN3, Khombole, Bambey et Diourbel, 1 trèfle modifié sur la bifurcation de l'autoroute Ngabou-Touba);

- 02 aires de service à Bambey (1 aire dans chaque sens);
- 19 Passages Supérieurs sur Route Nationale et Routes Départementales et pistes rurales;
- 09 Passages inférieurs ;
- 04 passerelles pour les piétons;
- 21 Passages à gabarit réduit;
- 02 postes de péage pleine-voies et 04 postes de péage sur les bretelles d'insertion et de sortie de l'autoroute de Thiès jusqu'à Touba. Ainsi, au cours de l'année 2017, des travaux de terrassement, d'ouvrages d'assainissement et hydrauliques ont été réalisés ainsi que la mise en œuvre de la couche de base en grave bitume. Le niveau d'avancement global des travaux au 31 décembre 2017 est estimé à 68% contre une prévision de 60%.

**TABLEAU N°9: NIVEAU D'EXÉCUTION DU PROJET ILA TOUBA**

POSTES	ACTIVITES	TRAVAUX REALISES	% AVANCEMENT
TRAVAUX PREPARATOIRES	Débroussaillage	112 km	99%
	Décapage	112 km	
TERRASSEMENT GENERAUX	Terrassement sous PST	112 km	97%
	1ère couche PST	111 km	
	2ème couche PST	110 km	
OUVRAGES HYDRAULIQUES	dalots et passages	145 dalots réalisés	98%
OUVRAGES D'ART	19 passages supérieurs	19 u en cours sur 19	80%
	9 passages inférieurs	3 en cours 5 finalisés	
	passerelles piétons	3 u en cours sur 4	
INSTALLATIONS	Installation bases vie et bases industrielles		100%



## 5.1.2. Construction de l'autoroute AIBD-MBOUR-THIES

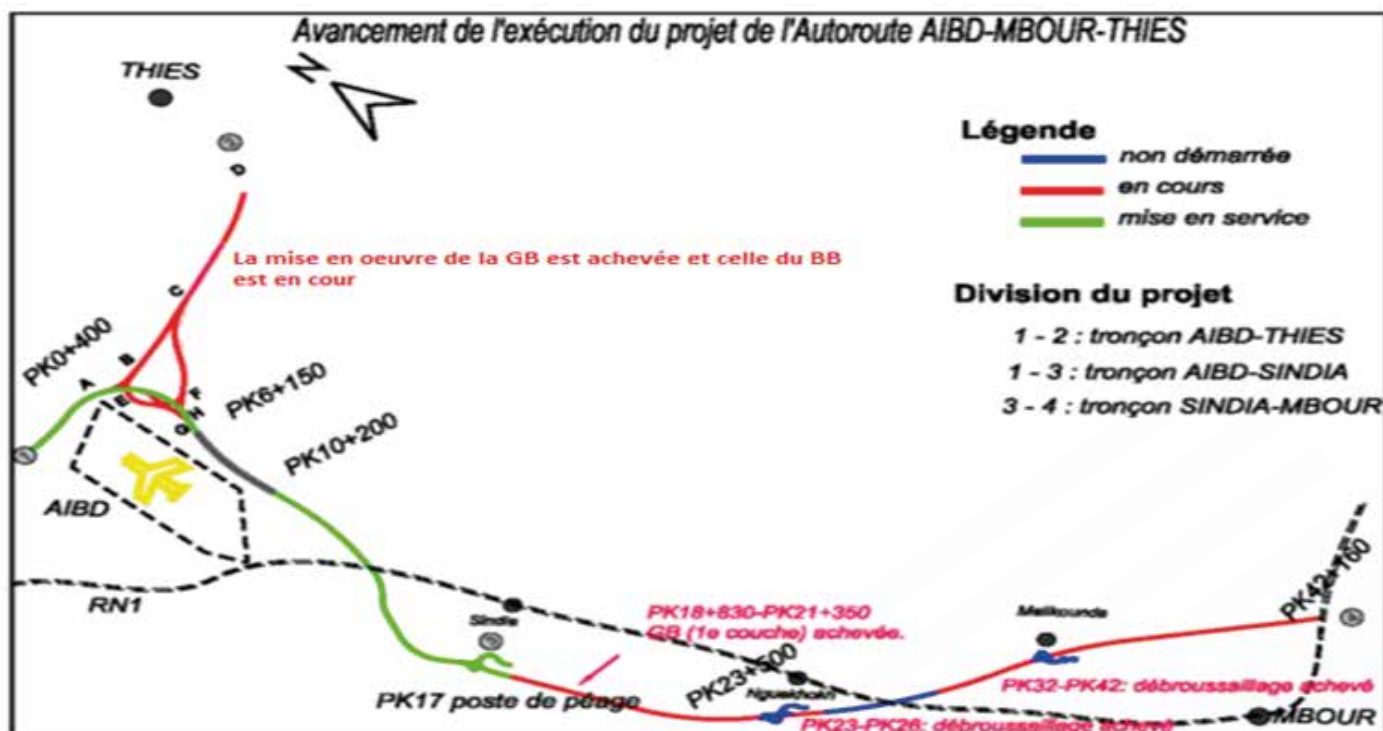
Le projet consiste à prolonger l'autoroute Dakar-Diamniadio-AIBD vers les villes de Thiès et de Mbour. Ce projet d'une longueur de 55 kilomètres rentre dans le cadre de la cohérence globale du plan de développement des infrastructures.

La consistance des travaux objet du contrat clé en main comprend les études, les travaux et les équipements complets de l'autoroute à péage, notamment :

- 04 échangeurs de différents types (à Thiambokh, à Sindia, à Nguékhokh et à Malicounda) ;
- 02 aires de repos sur le tracé principal ;
- 20 Passages Supérieurs et Inférieurs ;
- 3 postes de péages de bretelles, chaque poste de péage sera équipé de 6 passages (2 entrées + 4 sorties) dont un passage ETC d'entrée et un passage ETC de sortie

- 02 centres de commandes ;
- des ouvrages hydrauliques ;
- l'assainissement routier, l'éclairage public, aménagement de carrefours
- équipements de surveillance (Il est prévu de mettre 1 caméra de surveillance tous les 5 km)
- grille de clôture le long de l'autoroute;
- la construction de sept (7).km de voiries de connexion de la Zone Economique Spécial et de l'AIBD.

Le premier tronçon d'autoroute AIBD-SINDIA a été mis en service alors que les travaux de la deuxième section AIBD-THIES ont été complétés en Décembre 2017, permettant ainsi aux usagers de rallier sans difficultés les villes de Mbour et de Thiès. Fin 2017, le projet présentait un état d'avancement satisfaisant. Ainsi, le taux d'exécution physique global a été de 74% sur une prévision initiale de 70%. Il reste à achever la section Sindia-Mbour. Le graphique ci-dessous illustre le niveau d'exécution du projet.



Graphique 4 : Niveau d'exécution du Projet AIBD-MBOUR-THIES

## VI. LE PROGRAMME DE PISTES RURALES

Le Gouvernement du Sénégal considère l'amélioration du transport en milieu rural comme un outil efficace de développement socio-économique et de lutte contre la pauvreté. L'amélioration des infrastructures et des services de transport joue un rôle important pour l'exploitation des terres agricoles, la commercialisation des produits, l'accès facile aux diverses ressources et aux établissements de santé et d'éducation.

A cet égard, un Programme National de Routes Rurales qui confirme la volonté de l'Etat de désenclaver les zones rurales a été mis en place. L'exécution d'une partie de ce programme est confiée au Ministère des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement à travers l'AGEROUTE. Il convient de noter que parallèlement à ce programme national de routes rurales, l'AGEROUTE met en œuvre chaque année un programme d'entretien routier annuel pour améliorer le niveau de service sur l'ensemble du réseau et à cet effet une attention particulière est accordée au réseau routier non revêtu qui constitue 64% du patrimoine routier classé soit environ 10 539 Km.

En 2017, comme pour les routes revêtues, l'Agence a lancé les marchés pluriannuels des routes en terre qui s'étalent sur une période de trois ans. Ces marchés qui devaient démarrer au courant de l'année, n'ont pas pu commencer à cause du retard dans le processus d'approbation des contrats. Cela explique le faible niveau d'atteinte des cibles des indicateurs de performance.

Concernant l'aménagement de pistes, les travaux entrepris dans la région de Kédougou se sont poursuivis avec un taux d'avancement de 15% en fin d'année 2017 tandis que la phase pilote du projet de construction d'ouvrages d'art dans l'île à morphile a été achevée.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la composante « Accessibilité Rurale » du Projet de Pôle de Développement de la Casamance a été poursuivie. L'objectif de cette composante est de désenclaver les localités les plus isolées et d'améliorer l'accessibilité des populations aux infrastructures commerciales et aux zones à fort potentiel

agricole. L'état d'avancement de la sous-composante se présente comme suit :

- Démarrage des travaux de traitement de points critiques dans les régions de Sédhiou et de Kolda : l'avancement global est estimé à 72% pour la région de Sédhiou et 78% pour la région de Kolda ;
- Démarrage des travaux de réhabilitation des pistes Thianfara-Pakour (40 Km), Balandine-Djibidione (8 Km) et Mampalago-Sindian-Balandine (35 Km) ;
- Achèvement des travaux de réhabilitation des pistes Kolda-Pata réalisée en gabarit routier, Baila-Suelle (10 Km), Sindian-Djibidione (16 km). Parallèlement aux travaux d'infrastructures, des actions importantes ont été menées dans le cadre de la mise en œuvre du projet pilote d'entretien de pistes rurales par la méthode à haute intensité de main d'œuvre et le renforcement des capacités des Agences Régionales de Développement et des Communes dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage et de l'entretien des pistes. Pour cette activité, des avancées significatives ont été notées en 2017 puisque les activités ci-après ont été réalisées avec succès :

- Validation des programmes de formation destinés aux ARD et Collectivités locales ;
- Signature d'un protocole d'accord avec le Centre de Formation et de Perfectionnement des Travaux publics ;
- Réalisation de toutes les formations sur les techniques HIMO d'entretien des pistes rurales prévues dans le projet ;
- Lancement des appels d'offres pour le démarrage des chantiers école dans les 3 régions.

En 2017, la Banque Islamique de Développement a procédé à la préparation et à l'évaluation ex ante de la phase pilote du projet PROBASE qui est une technologie d'origine malaisienne destinée à améliorer l'entretien et la bonne tenue des pistes. Compte tenu des retards notés dans l'approbation de ce projet, le Gouvernement a saisi la BID en vue d'accélérer l'instruction du projet dont la phase pilote va concerner 246 Km de routes rurales dans les régions de Thiès, Diourbel, Kaolack et Sédhiou.



# VII. ETUDES, CONTROLE QUALITE & INSPECTION TECHNIQUE

## 7.1. Inspection Technique et Contrôle Qualité

En vue d'optimiser les pratiques de gestion et renforcer le contrôle de la qualité des travaux, l'AGEROUTE a mis en place une cellule d'inspection technique et de contrôle qualité des projets (CITCQ) permettant de formuler des avis sur les études d'exécution, de procéder à des inspections périodiques sur les chantiers en cours, de planifier et de suivre les réceptions des travaux et de vérifier si les travaux exécutés sont conformes aux plans et devis arrêtés.

En 2017, le renforcement du contrôle qualité s'est traduit par le démarrage des missions d'inspection technique sur les projets en cours et la participation à toutes les réceptions de chantiers.

Au courant de l'année 2017, quarante-sept (47) missions de terrain ont été effectuées par la CITCQ dont quarante-deux (42) pour les réceptions et cinq (5) pour des inspections techniques. Un renforcement des missions d'inspections techniques des projets est prévu en 2018.

L'inspection et la réception des projets sont basées sur des approches reconnues à l'échelle internationale.

Il s'agit pour l'inspection technique de la démarche prenant en compte les volets suivants :

- la revue documentaire ;
- la préparation de l'inspection (réunion de démarrage, recadrage, amélioration de la compréhension, cibles...);
- l'inspection technique des travaux ;
- la restitution des résultats provisoires de l'inspection (sur le site en présence des acteurs directs du projet) ;
- la transmission du rapport d'inspection à la Direction Générale et aux responsables du projet concerné.

Pour la réception, les phases suivantes sont généralement prises en compte selon le cas :

■ **La pré-réception provisoire ou définitive :** celle-ci intervient après une première pré-réception effectuée par l'équipe technique de gestion du projet (Mission de Contrôle, Chargé de projets, Entreprise et autres partenaires techniques). Au moment de la pré-réception faite avec la participation de la CITCQ, les réserves faites sont notifiées à l'entreprise et à la mission de supervision pour être levées dans un délai précis.

■ **La réception provisoire :** après réception du procès-verbal de levée des réserves signé par l'entreprise, la mission de supervision et le chargé de projets, la commission se rend à nouveau sur le site pour faire le constat. S'il est avéré que toutes les réserves ont été levées, la commission prononce la réception provisoire sinon les réserves restantes sont notifiées et la même procédure reprend.

■ **La réception définitive :** une commission est constituée après réception de la demande de l'entreprise après la fin du délai de garantie contractuel qui a couru à partir de la date de la réception provisoire. La réception est prononcée après constat de levée de toutes les réserves sur le site.

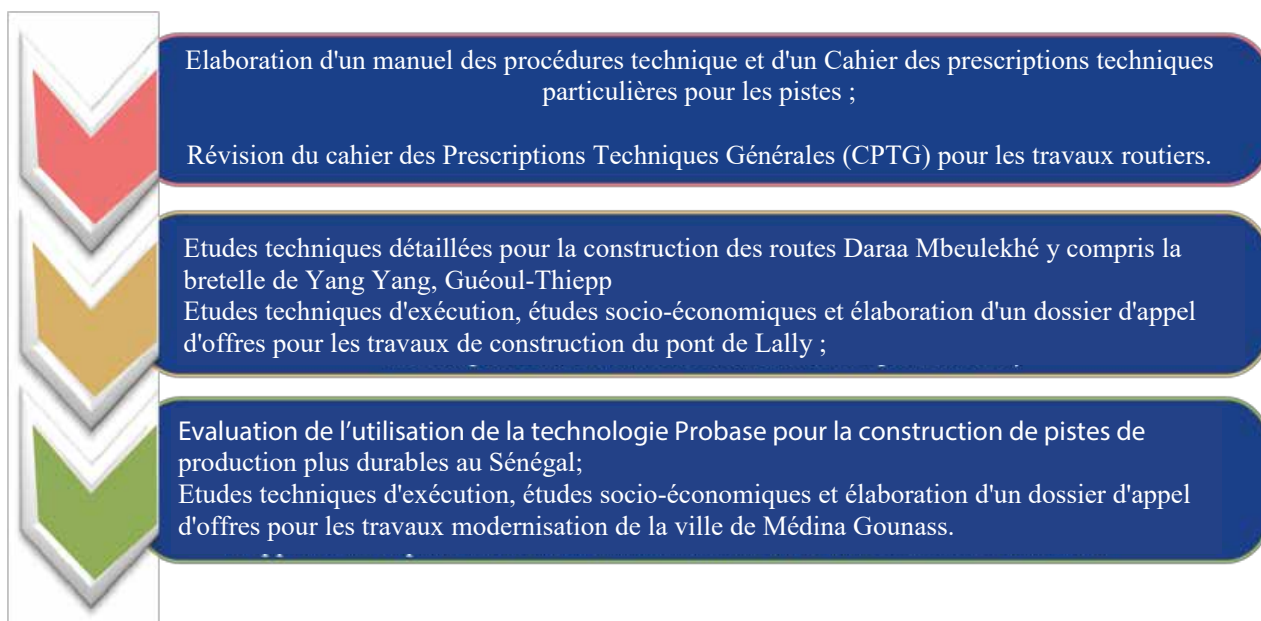
Les résultats issus des différentes missions d'inspections et réceptions ont fait l'objet de rapports périodiques dans lesquels sont compilées toutes les remarques et non-conformités notées dans les chantiers. Des propositions d'amélioration sont proposées en comités techniques pour prendre en charge les non conformités.



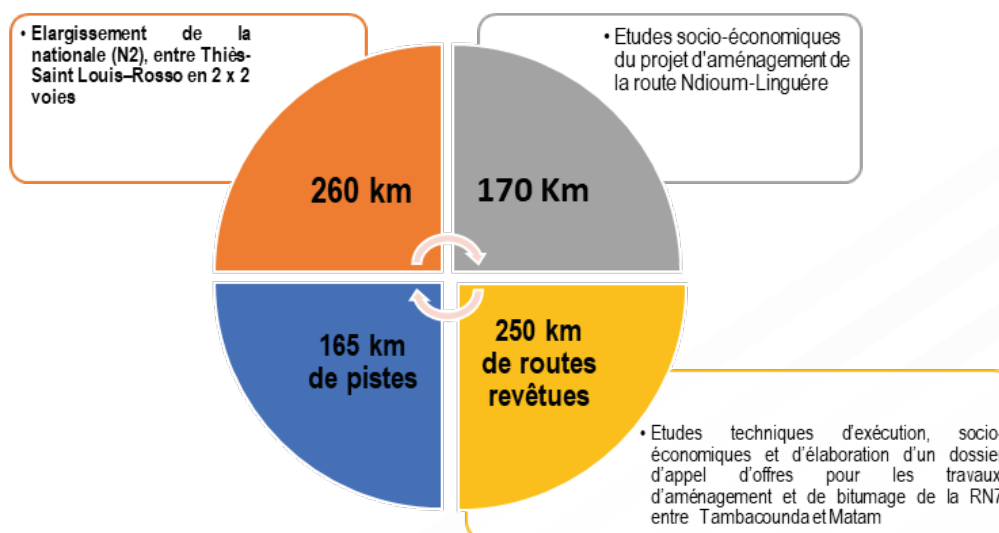
## 7.2. Situation des Etudes

L'AGERROUTE poursuit ses efforts pour participer à la création de savoir et à la diffusion des bonnes pratiques des infrastructures routières. C'est ainsi qu'en 2017, l'Agence a publié le manuel des procédures techniques et le cahier des prescriptions techniques particulières pour les pistes. Aussi, dans le but de disposer programmes d'infrastructure bien définis et de projets bancables, des études sont réalisées pour démontrer la viabilité économique et financière des projets, déterminer les impacts environnementaux et sociaux en vue de minimiser les risques et enfin de définir la conception optimale pour la réalisation des travaux.

Au cours de la gestion 2017, six (6) études ont été terminées :



En outre, sur financement de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers, d'autres études ont été démarrées en 2017. Elles concernent :



Graphique 6 : Etudes en cours en 2017

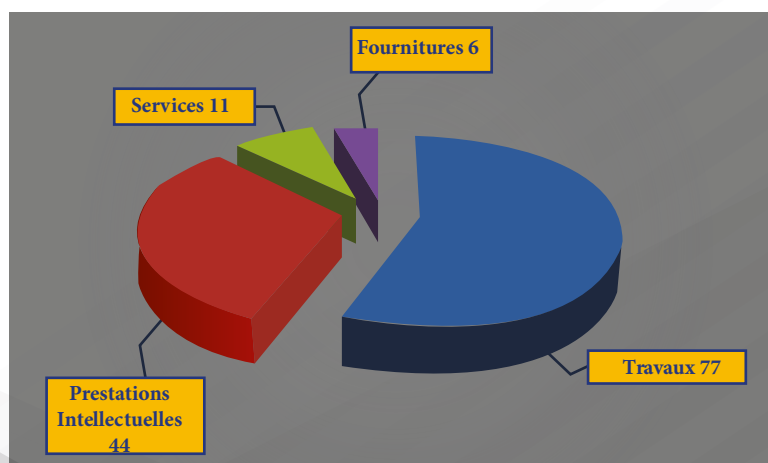


## VIII. SITUATION DE LA PASSATION DES MARCHES

Sur les 200 marchés inscrits dans le Plan de Passation des Marchés (PPM) 2017 de l'AGEROUTE, 138 ont été passés, soit un taux de réalisation de 69%. Ils représentent en valeur 409 milliards de francs CFA et constituent, sous ce rapport, un poids non négligeable dans la commande publique au Sénégal. Le PPM a fait l'objet de 11 modifications au cours de l'année 2017. Ces modifications ont pour l'essentiel portées sur des activités nouvelles introduites à la suite de signature d'accords de financement pour la mise en œuvre de nouveaux projets. Les tableaux et graphiques ci-dessous montrent les représentations de la répartition des marchés par nature ou par mode de passation.

**TABLEAU N°10: RÉPARTITION DES MARCHÉS PAR NATURE: EN NOMBRE ET EN VALEUR**

NATURE	NOMBRE DE MARCHES	MONTANT	PART EN NOMBRE (%)	PART MONTANT (%)
TRAVAUX	77	393 460 843 322	56%	96%
SERVICES	11	1 050 062 686	8%	0,26%
FOURNITURES	06	471 249 214	4%	0,12%
PRESTATIONS INTELLECTUELLES	44	14 063 013 907	32%	3%
<b>TOTAL</b>	<b>138</b>	<b>409 045 169 129</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>



Graphique 7 : Structure par nature des marchés

Le nombre de marchés de travaux prédomine avec 56% des marchés passés en 2017, contre 32% pour les marchés de prestations intellectuelles, 8 % pour les marchés de services et 4% pour les marchés de fournitures.

Cette prédominance est confirmée et même amplifiée puisque les marchés de travaux, représentent 393 milliards de FCFA, soit 96% du

total des investissements, Les marchés de prestations intellectuelles suivent avec un montant de 14 milliards de FCFA, soit 3%. Quant aux marchés de services et de fournitures ils représentent respectivement 1 milliard de FCFA (0,26%) et 471 millions de FCFA (0,12%) des montants engagés en 2017.

**TABLEAU N°11 : RÉPARTITION DES MARCHÉS PAR MODE DE PASSATION**

MODE DE PASSATION	NOMBRE DE MARCHES	MONTANT EN FCFA	PART EN NOMBRE (%)	PART MONTANT (%)
Appel d'Offres International (AOI)	25	263 462 318 692	18%	64,4%
Appel d'Offres National (AON)	59	90 615 540 279	43%	22,2%
Consultation Restreinte (CR)	40	13 983 927 908	29%	3,4%
Demande de Renseignement et de Prix (DRP)	11	966 206 008	8%	0,2%
Entente Directe (ED)	3	40 017 176 242	2%	9,8%
<b>TOTAL</b>	<b>138</b>	<b>409 045 169 129</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Pour l'année 2017, seuls trois (3) marchés ont été passés par entente directe. Il s'agit du projet de construction du Grand Pont à Péage de Foundiougne, le marché complémentaire pour le contrôle technique en vue de la garantie décennale des travaux de construction des PCJ de Moussala sur financement de l'UEMOA et l'achèvement des travaux de réhabilitation de la route Ziguinchor-Tanaff-Kolda-Vélingara, Lot 1 Ziguinchor-Tanaff sur financement de l'Etat du Sénégal. Pour les deux (2) premiers marchés, ils ont été passés sur la base de conventions de financement (article 3 du Code des Marchés Publics). Pour ces marchés passés sur le fondement de l'article 3 du Code des Marchés Publics, les dispositions des accords de financement prévalent.

Quant aux travaux d'achèvement de la Nationale 6, ils ont été autorisés par la DCMP suite à une saisine de l'AGEROUTE et après résiliation du contrat avec l'entreprise CORSAN CORVIAM qui a été déclarée faillite par le tribunal de Commerce de Madrid.

**Au titre de l'année 2017, quatre (4) recours contentieux émanant de candidats aux marchés ont été vidés par le Comité de Règlement des Différends de l'ARMP en faveur de l'AGEROUTE. De même, le rapport d'audit 2017 de l'ARMP, portant sur l'exercice 2016, a décerné une note « satisfaisante » à la passation des marchés par l'AGEROUTE**



## IX. SUIVI ENVIRONNEMENTAL & SOCIAL DES PROJETS

L'AGEROUTE continue à mettre en œuvre des sauvegardes environnementales et sociales conformément aux dispositions du Code de l'environnement et aux sauvegardes environnementales et sociale des bailleurs de fonds. La protection de l'environnement est bien intégrée pendant la conception des projets routiers, la réalisation des travaux de construction des routes, des ponts et d'entretien et également en phase d'exploitation.

Ainsi au cours de l'année 2017, l'AGEROUTE a supervisé trente-quatre (34) études évaluations environnementales dont vingt-six (26) études d'impact environnemental et social (EIES), quatre (04) évaluations environnementales stratégiques (EES) et quatre (04) analyses environnementales initiales (AEI). Parmi ces études, sept (07) ont obtenu le certificat de conformité environnementale.

**En outre, l'AGEROUTE a exécuté une série d'activités avec la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés, le comité national de suivi environnemental et les comités régionaux de suivi environnemental et social pour veiller à l'application des recommandations environnementales dans la conception des projets, à l'intégration des clauses de protection de l'environnement dans les plans et devis ainsi que à la prise en considération de la surveillance**

**environnementale sur les chantiers. C'est le cas des travaux de construction de l'autoroute Ila Touba, de réhabilitation de la route de l'Hydrobase, de construction des ponts de Ganguel Souley et de Windou Bosséabé, de réhabilitation de la route nationale 2 Ndioum-Ourossogui-Bakel et de désenclavement de l'île à Morphil, de réhabilitation de la route Dialacoto-Mako, Promovilles, entre autres.**

**De plus, plusieurs aménagements connexes ont été réalisés dans le cadre des projets financés par les bailleurs tels que des forages et un réseau d'adduction d'eau potable dans le cadre des travaux de Touba-Dahra-Linguère, des écoles et des infrastructures sanitaires sur la réhabilitation de la route Dinguiraye-Niouro-Keur Ayib, etc. Egalement, d'autres appuis ciblant les personnes vulnérables, les jeunes et les femmes sont apportés notamment à travers des sessions de formations, des acquisitions d'équipements (moulins à mil et décortiqueuses pour les groupements de femmes de Niouro, construction de blocs pédagogiques au Centre d'Enseignement Technique Féminin de Niouro,...)**

Ces réalisations ont une valeur ajoutée non négligeable au plan social et constituent une approche de facilitation et d'appropriation par les populations des projets d'infrastructures routières.

## X. OBJECTIFS & PERSPECTIVES 2018

# 2018

Poursuivre la mise en oeuvre du Plan Stratégique de Développement 2017-2021

Démarrer l'exécution du deuxième contrat de performance (2018-2020)

Renforcer la politique d'entretien et de préservation du réseau routier

Achever et mettre en service les projets autoroutiers

Poursuivre et achever les grands travaux routiers (PPD, PROMOVILLES, Nationale 2 et Ile à Morphile)

Travailler avec les tutelles financière et technique sur des schémas de financement des infrastructures

# XI. ANNEXES



<b>ANNEXE 1</b>	<b>TABLEAU RECAPITULATIF DE L'EXECUTION DU BUDGET CONSOLIDE au 31 12 2017</b>
<b>ANNEXE 2</b>	<b>MISSIONS ET PRINCIPALES ATTRIBUTIONS DE L'AGENCE</b>
<b>ANNEXE 3</b>	<b>POLITIQUE RH DE L'AGENCE</b>
<b>ANNEXE 4</b>	<b>CERTIFICAT QUALITE DE L'AGENCE</b>
<b>ANNEXE 5</b>	<b>CHIFFRES CLEFS DU SOUS-SECTEUR DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES</b>
<b>ANNEXE 6</b>	<b>LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS</b>



# ANNEXE I : RECAPITULATIF DE L'EXECUTION DU BUDGET CONSOLIDE 2017 au 31/12/2017

	RECETTES				DEPENSES					DECAISSEMENT	TAUX DE DECAISSEMENT		
	BUDGET REAMENAGE 1	BUDGET REAMENAGE 2	REALISATION au 31/12/2017	SOLDE	TAUX D'EXECUTION	BUDGET 2017 REAMENAGE 1	BUDGET REAMENAGE 2	REALISATION au 31/12/2017 : ENGAGEMENTS sans Avances de Démarrage	SOLDE			TAUX D'EXECUTION	
FONCTIONNEMENT													
- AGEROUTE	3 700 000 000	3 700 000 000	3 700 000 000	-	100%								
- REMUNERATION	139 837 500	139 837 500	52 315 331	87 522 169	37%	3 884 837 500	3 884 837 500	3 696 891 230	187 946 270	95%	3 563 690 115	92%	
MATRE D'OUVRAGE DELEGUE													
. RECETTES ACCESSOIRES	45 000 000	45 000 000	33 835 743	11 164 257	75%								
. UGP	1 993 631 630	2 027 669 268	1 586 713 388	440 955 880	78%	1 993 631 630	2 027 669 268	1 180 461 207	847 208 061	58%	1 572 606 776	78%	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>5 878 469 130</b>	<b>5 912 506 768</b>	<b>5 372 864 462</b>	<b>539 642 306</b>	<b>91%</b>	<b>5 878 469 130</b>	<b>5 912 506 768</b>	<b>4 877 352 437</b>	<b>1 035 154 331</b>	<b>82%</b>	<b>5 136 296 891</b>	<b>87%</b>	
EQUIPEMENT													
AGEROUTE	163 000 000	163 000 000	48 315 270	114 684 730	30%	163 000 000	163 000 000	48 315 270	114 684 730	30%	48 315 270	30%	
UGP	138 450 000	319 319 299	186 187 497	133 131 802	58%	138 450 000	319 319 299	186 187 497	133 131 802	58%	186 187 497	58%	
<b>TOTAL EQUIPEMENT</b>	<b>301 450 000</b>	<b>482 319 299</b>	<b>234 502 767</b>	<b>247 816 532</b>	<b>49%</b>	<b>301 450 000</b>	<b>482 319 299</b>	<b>234 502 767</b>	<b>247 816 532</b>	<b>49%</b>	<b>234 502 767</b>		
INVESTISSEMENT													
• PERA	52 258 809 296	52 258 809 296	37 659 235 162	14 599 574 134	72%	52 258 809 296	52 258 809 296	38 820 791 409	13 438 017 887	74%	29 985 162 873	57%	
• BCI	145 841 678 794	145 841 678 794	75 829 894 517	70 011 784 277	52%	145 841 678 794	145 841 678 794	98 455 811 579	47 385 867 215	68%	138 855 545 349	95%	
• CHEQUE TRESOR	27 213 236 193	26 724 425 676	1 189 042 233	25 535 383 443	4%	27 213 236 193	26 724 425 676	16 369 067 414	10 355 358 262	61%	1 078 530 673	4%	
• BAILLEURS	285 161 224 892	294 299 837 493	191 260 783 032	103 039 054 461	65%	285 161 224 892	294 299 837 493	297 246 279 206	2 946 441 713	101%	184 307 060 859	63%	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>510 474 949 175</b>	<b>519 124 751 259</b>	<b>805 938 954 944</b>	<b>213 185 796 315</b>	<b>59%</b>	<b>510 474 949 175</b>	<b>519 124 751 259</b>	<b>450 891 949 608</b>	<b>68 232 801 651</b>	<b>87%</b>	<b>354 226 299 754</b>	<b>68%</b>	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT ET EQUIPEMENT</b>	<b>510 776 399 175</b>	<b>519 607 070 558</b>	<b>806 173 457 711</b>	<b>213 433 612 847</b>	<b>59%</b>	<b>510 776 399 175</b>	<b>519 607 070 558</b>	<b>451 126 452 375</b>	<b>68 480 618 183</b>	<b>87%</b>	<b>354 460 802 521</b>	<b>68%</b>	
<b>TOTAL BUDGET CONSOLIDE</b>	<b>516 654 868 305</b>	<b>525 519 577 326</b>	<b>811 546 322 173</b>	<b>213 973 255 153</b>	<b>59%</b>	<b>516 654 868 305</b>	<b>525 519 577 326</b>	<b>456 003 804 812</b>	<b>69 515 772 514</b>	<b>87%</b>	<b>359 597 099 412</b>	<b>68%</b>	

# ANNEXE 2 : MISSIONS ET PRINCIPALES ATTRIBUTIONS DE L'AGENCE

L'AGEROUTE Sénégal créée par décret n° 2010-430 du 01 avril 2010, est une entité administrative de l'Etat dotée de la personnalité morale, d'une autonomie de gestion et investie d'une mission de service public en application des dispositions de la loi d'orientation n°2009-20 du 04 mai 2009 sur les agences d'exécution et celles de son décret d'application. Elle est placée sous la tutelle technique du Ministère en charge des Routes et sous la tutelle financière du Ministère chargé des finances. Les missions de l'AGEROUTE sont définies dans les dispositions du décret n° 2010-430 du 01 avril 2010 (article 2) telles que décrites ci-après

Référence : Article 2 du décret n° 2010-430 du 01 avril 2010

L'AGEROUTE Sénégal est chargée, de manière générale, de la mise en œuvre de tous les travaux de construction, de réhabilitation et d'entretien de routes, de ponts et autres ouvrages d'art ainsi que de la gestion du réseau routier classé.

L'AGEROUTE Sénégal intervient également pour le compte du Ministère chargé des Infrastructures dans les travaux de construction, de réhabilitation et d'entretien de tout le reste du réseau national. En cas de besoin, une convention d'exécution peut être signée avec les collectivités publiques bénéficiaires.

De façon spécifique, l'AGEROUTE Sénégal est chargée :

- de proposer au Ministère chargé des Infrastructures des orientations dans le secteur routier ;
- de conduire des projets et travaux routiers ;
- de mettre en place et de gérer une banque de données routières en collaboration avec les services routiers du Ministère ;
- d'élaborer le Programme Triennal d'Investissement Public (PTIP) dans le domaine des travaux routiers (entretien, réhabilitation et travaux neufs) à actualiser annuellement ;
- d'élaborer un programme d'entretien routier annuel issu du Programme Triennal Glissant qui est périodiquement actualisé;
- de proposer toute stratégie de financement de l'entretien et du développement du secteur routier ;
- d'assurer la gestion des emprises des routes du réseau classé et de veiller, par tous les moyens à la préservation du patrimoine routier ;
- de mener les études techniques y compris les études de faisabilité pour tous les projets routiers ;
- de préparer les dossiers de recherche de financement pour les projets d'infrastructures routières ;
- de prendre toutes les mesures nécessaires pour la sauvegarde de l'environnement dans le cadre des travaux ;
- de conseiller et d'accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre de projets routiers ;
- de contribuer à l'accomplissement de toute mission à caractère public dans le secteur routier ;
- de formuler des avis sur des questions ayant trait aux routes.

En outre, l'AGEROUTE Sénégal est chargée, sauf dérogation, pour le compte du Ministère chargé des Infrastructures, de la maîtrise d'ouvrage déléguée des projets routiers, dans le cadre de conventions particulières de financement pouvant lier l'Etat à des bailleurs de fonds. Dans ce cas, elle agit en tant qu'agence d'exécution du Ministère chargé des Routes.

L'AGEROUTE Sénégal représentant le Ministère en charge des Infrastructures, est la seule autorité compétente pour délivrer des autorisations de pose et dépose de conduites ou d'occupation de l'emprise des routes classées.

Tous les maîtres d'ouvrages publics sont tenus de recueillir l'avis du Ministère en charge des Routes représenté par l'AGEROUTE Sénégal avant de délivrer toute autorisation de construire.

Toute occupation des emprises de routes classées doit recevoir au préalable l'avis de l'AGEROUTE Sénégal.

Les actions de l'AGEROUTE Sénégal sont définies par une lettre de mission et un contrat de performances qui précisent les orientations, les stratégies et les objectifs assignés à l'Agence et indiquent les indicateurs de performance attendus en termes d'amélioration du niveau de service offert par les routes.

## ORGANISATION DE L'AGENCE

L'AGEROUTE est soumise au principe de redevabilité. Sa gouvernance repose ainsi sur un ensemble de structures garantissant la transparence de son fonctionnement et de sa bonne gestion. A ce titre, elle est composée de deux organes :

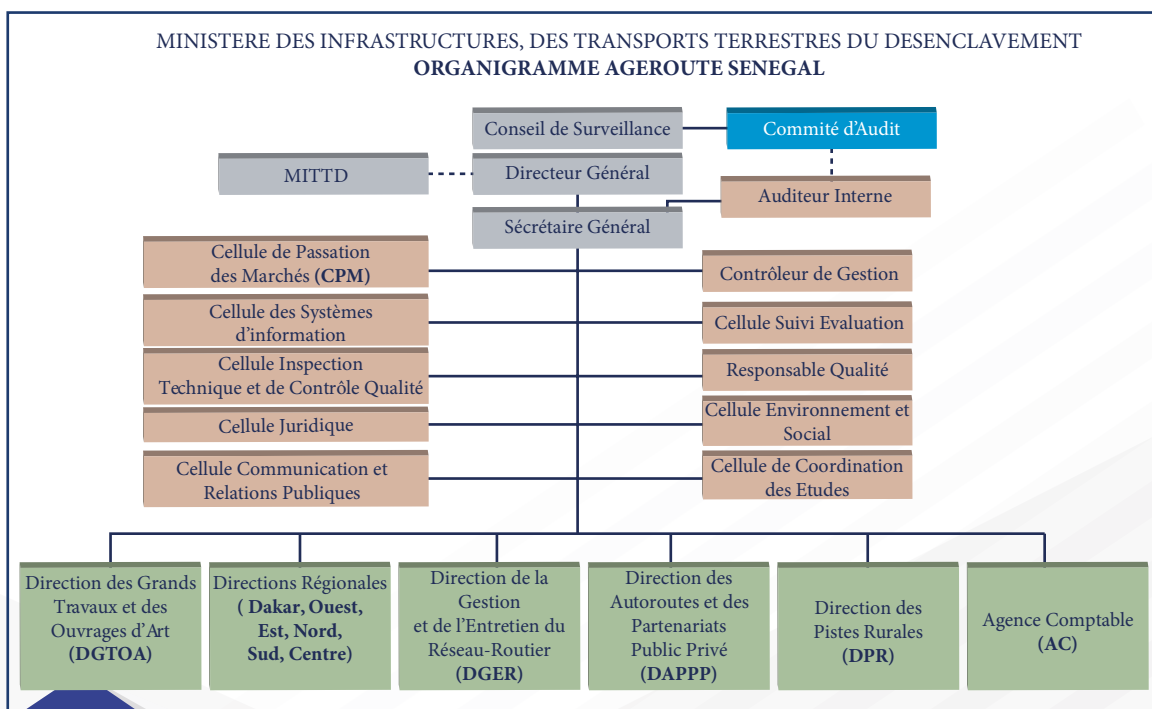
- Le Conseil de Surveillance ;
- La Direction Générale.

**Le Conseil de Surveillance de l'AGEROUTE** est présidé par un Président nommé par décret. Il est composé de neuf membres titulaires et de leurs suppléants, tous représentants de l'État, désignés en raison de leur connaissance dans les domaines technique, juridique et économique concernés par l'activité de l'Agence. Un contrôleur financier siège en son sein avec voix consultative.

**La Direction Générale est l'organe d'exécution.** Conformément à ses missions et attributions, l'AGEROUTE a élaboré un organigramme qui décrit sa structuration organisationnelle.

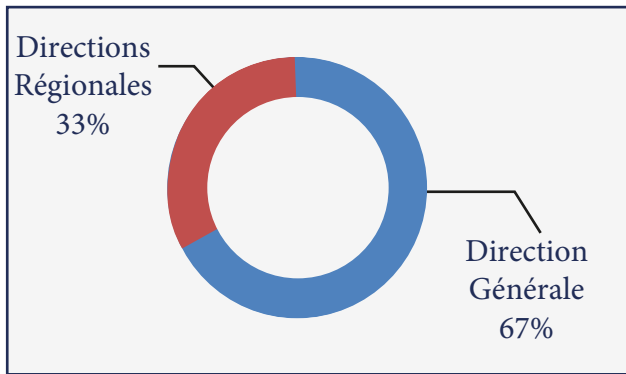
La Direction Générale est composée de huit Cellules (Passation de marchés, Systèmes d'information, Communication et Relations publiques, Cellules Juridique, Inspection technique et contrôle qualité, Suivi-Evaluation, Coordination des Etudes, Environnement et Social), d'un Auditeur interne, d'un Responsable Qualité, d'un Contrôleur de Gestion et de cinq directions opérationnelles (Direction Financière et Comptable (DFC), Direction des Autoroutes et des Partenariats Public Privé (DAPPP), Direction de la Gestion et de l'Entretien du Réseau (DGER), Direction des Grands Travaux et des Ouvrages d'Art (DTGOA), Direction des Pistes Rurales (DPR) et de six Directions Régionales (DR)) qui permettent de couvrir les 14 régions du Sénégal.

L'organigramme de l'AGEROUTE est présenté ci-après :



Graphique 8 : Organigramme de l'AGEROUTE

# ANNEXE 3 : POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES



Catégories socioprofessionnelles	ANNEE 2017	
	Effectif	(%)
Cadres	93	62%
Agents de maîtrise / Techniciens Supérieurs	38	26%
Employés	18	12%
<b>TOTAL</b>	<b>149</b>	<b>100%</b>

## MOUVEMENT DU PERSONNEL EN 2017

### 14 AGENTS RECRUTES

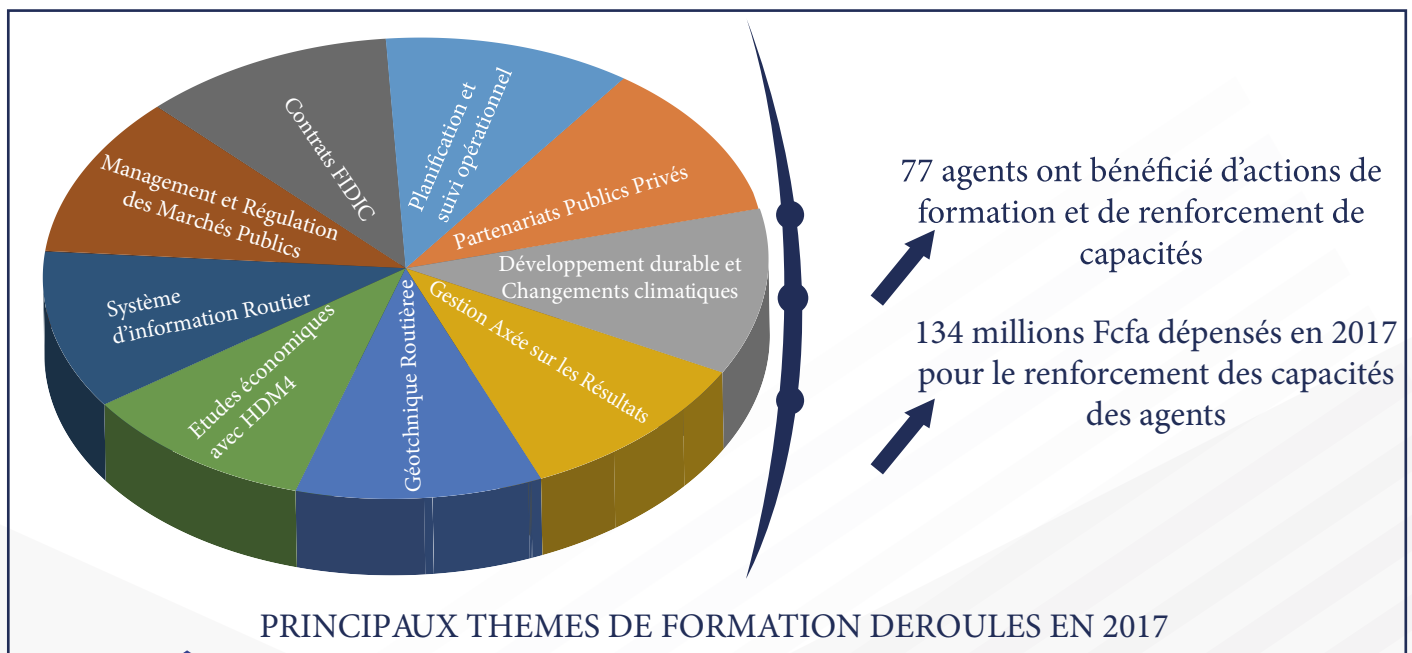
- 9 Agents techniques
- 5 Agents administratifs

### 12 DEPARTS

- 11 Agents admis à faire valoir leurs droits à une pension de retraite
- 1 Décès



### RENFORCEMENT DES CAPACITÉS



# ANNEXE 4 : CERTIFICATION ISO 9001:2008

**BUREAU VERITAS**  
Certification



**AGEROUTE SENEGAL**  
AGENCE DES TRAVAUX ET DE GESTION DES ROUTES  
Fann Résidence, Rue David DIOP X Rue F  
BP:25242 DAKAR  
SENEGAL

*Bureau Veritas Certification Certifie que le système de management de l'organisme susmentionné a été audité et jugé conforme aux exigences de la norme :*

*Standard*

---

**ISO 9001 : 2008**

*Domaine d'activité*

---

- Gestion de projets routiers
- Gestion et entretien du Réseau Routier

Date de début du cycle de certification: **20 juin 2016**

Sous réserve du fonctionnement continu et satisfaisant du système de management de l'organisme, ce certificat est valable jusqu'au: **14 Septembre 2018**

Date originale de certification : **20 juin 2016**

Affaire n° : **8703889**                      Date : **24 Juin 2016**

**Patrick LIBIHOUL**  
Vice-Président Nord-Ouest  
Afrique Centrale



Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Maroc - 7, boulevard de la résistance,  
20.370 Casablanca - Maroc



**cofrac**  
CERTIFICATION  
DE SYSTEMES  
DE MANAGEMENT  
ACCREDITATION  
N° 0000000000  
RUE DE LA  
LIBERTÉ 92000  
NANTERRE  
FRANCE  
WWW.COFRAC.FR

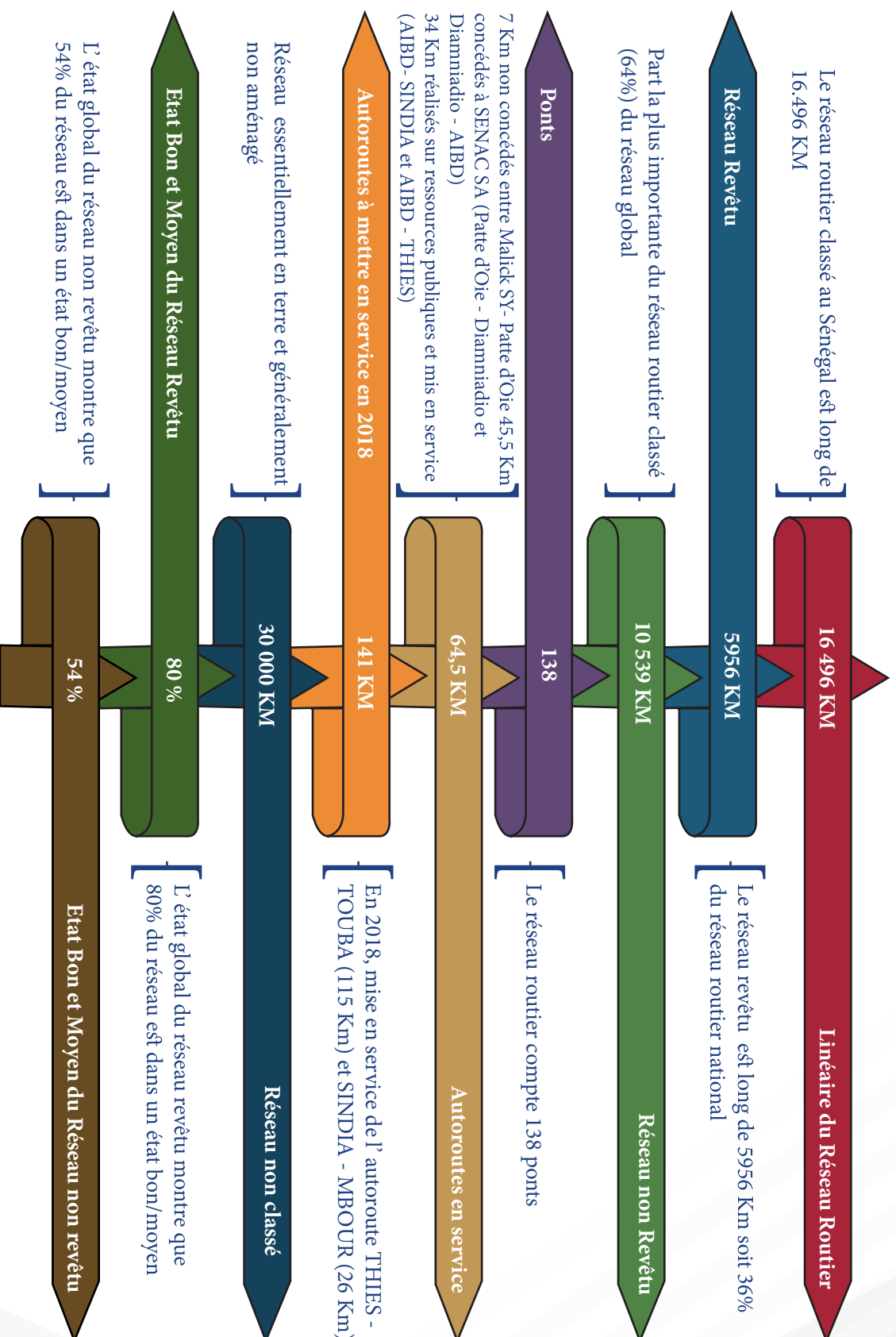
Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du système de management peuvent être obtenues en consultant l'organisme. Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : 00 212 522 545 543.



# ANNEXE 5 : CHIFFRES CLES DU SOUS SECTEUR DES INFRASTRUCTURES



## QUELQUES CHIFFRES CLES DU SOUS SECTEUR ROUTIER



# ANNEXE 6 : PARTENAIRES TECHNIQUES & FINANCIERS SOUTIENNENT LES INFRASTRUCTURES ROUTIERES, SOCLE DU PSE



# ANNEXE 7 : FICHE DE PROJETS

## PROJET DE REHABILITATION DE LA ROUTE DINGUIRAYE-NIORO-KEUR AYIB

Un projet avec un impact réel sur l'amélioration des conditions de transport et avec des retombées importantes sur l'économie et la vie des populations (aménagement connexes).



47 Km de routes

Coût global : 22,5 Milliards  
FCFA



Avant-Projet	Après-Projet
1h20 min	45 min

A travers ce projet, les réalisations ci-après ont été faites



75 km de pistes rurales aménagées



1 centre de formation aux métiers du bâtiment et de l'industrie équipé



12 salles de classes construites



3 marchés



Appui aux groupements des femmes en matériels agricoles et de transformations



4 infrastructures sanitaires réalisées



2 gares routières



# PROJET DE REHABILITATION DE LA NATIONALE 2 ENTRE NDIIOUM-OUROSSOGUI ET BAKEL

Un projet majeur pour améliorer l'état du réseau routier prioritaire en vue d'accroître sensiblement les échanges avec les pays limitrophes



**336 Km de routes**

## Le projet prévoit également



112 km de pistes rurales aménagées



1 centre de formation



126 salles de classes



3 marchés



10 plateformes multifonctionnelles pour les femmes

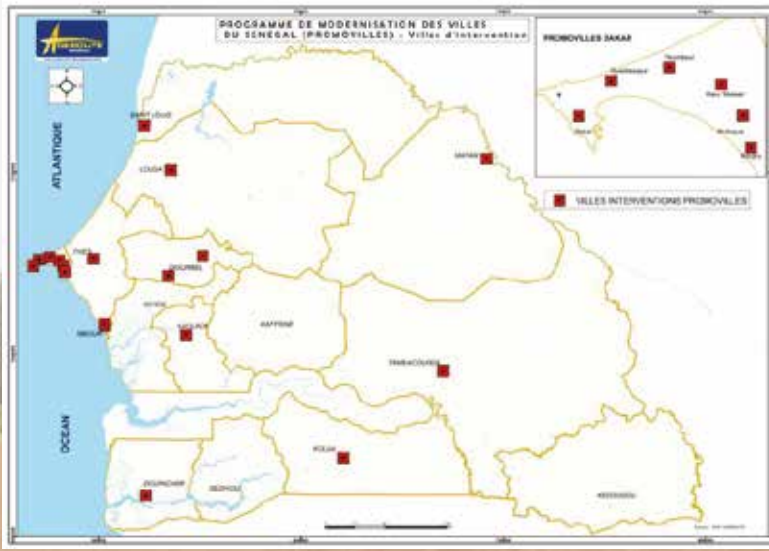


40 blocs sanitaires et 4 infrastructures de santé



8000 ml de clôtures d'écoles

# PROMOVILLES: DES INFRASTRUCTURES POUR UN MEILLEUR RÉÉQUILIBRAGE INFRASTRUCTUREL AU NIVEAU TERRITORIAL ET UNE RÉDUCTION DES DISPARITÉS SOCIALES



17 villes intervention

## Financement acquis pour :



244 Km de voiries



200 Km de réseaux d'assainissement

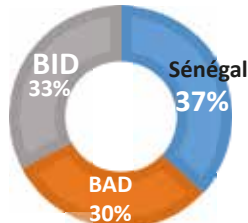


244 Km de voies éclairées



3,5 km de digue route

## REPARTITION DU FINANCEMENT DISPONIBLE



247 Milliards FCFA



## Le programme prévoit également



500 Elus Locaux et Services Techniques renforcés



Renforcement Sécurité Routière



Appui aux groupements des femmes en matériels agricoles



12 salles de classes construites



4,8 km de clôtures d'écoles



5 marchés



13 infrastructures sanitaires



- . 15 infrastructures sportives multifonctionnelles
- . 10 places publiques dotées d'aménagement paysagers
- . 5 cases foyers pour les femmes
- . 110 petits matériels de transformation de produits ou pour la confection fournis aux groupements des femmes

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### TABLEAU

TABLEAU 1 : RECAPITULATIF DE L'EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2017.....	11
TABLEAU 2 : REPARTITION DU BUDGET D'ENTRETIEN PAR TYPE DE TRAVAUX.....	14
TABLEAU 3 : TAUX DE DECAISEMENT PAR DIRECTION REGIONALE.....	15
TABLEAU 4 : SITUATION D'EXECUTION FINANCIERE DES MARCHES PLURIANNUELS D'ENTRETIEN DES ROUTES REVETUES.....	15
TABLEAU 5 : RÉSULTATS SUR LA QUALITE DU RESEAU ROUTIER.....	17
TABLEAU 6 : EVOLUTION DU RÉSEAU ROUTIER CLASSE EN BON ET MOYEN ÉTAT (%).....	18
TABLEAU 7 : LISTE DES PROJETS ACHEVES EN 2017.....	18
TABLEAU 8 : SITUATION D'EXECUTION DES PROJETS AU 31 DECEMBRE 2017.....	27
TABLEAU 9 : NIVEAU D'EXECUTION DU PROJET AIBD-MBOUR-THIES.....	29
TABLEAU 10 : REPARTITION DES MARCHES.....	35
TABLEAU 11 : REPARTITION DES MARCHES PAR MODE DE PASSATION.....	36
TABLEAU 12 : RECAPITULATIF DE L'EXECUTION DU BUDGET CONSOLIDE 2017 AU 31/12/2017.....	40

### GRAPHIQUE

GRAPHIQUE 1 : EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT 2017.....	11
GRAPHIQUE 2 : REPARTITION DU BUDGET ALLOUE A L'ENTRETIEN.....	14
GRAPHIQUE 3 : EVOLUTION DU RESEAU ROUTIER CLASSE EN BON ET MOYEN ETAT (%).....	18
GRAPHIQUE 4 : NIVEAU D'EXECUTION DU PROJET.....	29
GRAPHIQUE 5 : CARTOGRAPHIE DES MISSIONS DE RECEPTION EFFECTUEES EN 2017.....	33
GRAPHIQUE 6 : ETUDES EN COURS EN 2017.....	34
GRAPHIQUE 7 : STRUCTURE PAR NATURE DES MARCHES.....	35
GRAPHIQUE 8 : ORGANIGRAMME DE L'AGEROUTE.....	43

# TABLE DES MATIERES

CE QU'IL FAUT RETENIR EN 2017 .....	3
TABLEAU DE SYNTHESE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE .....	4
SOMMAIRE .....	5
MOT DU MINISTRE .....	6
RESUME ANALYTIQUE .....	7
I. SITUATION DE L'EXECUTION BUDGETAIRE & FINANCIERE .....	9
1.1. EXECUTION BUDGETAIRE .....	9
1.1.1. EXÉCUTION DES RECETTES .....	9
1.1.2. EXÉCUTION DES DÉPENSES .....	10
1.2. EXECUTION FINANCIERE .....	10
II. SITUATION DES AUDITS INTERNES ET EXTERNES .....	12
2.1. MISSIONS D'AUDIT INTERNE .....	12
2.2. REVISION DU MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES .....	12
2.3. MISSIONS D'AUDITS EXTERNES ET MISSIONS DES ORGANES DE CONTROLE .....	12
III. LE PROGRAMME D'ENTRETIEN ROUTIER ANNUEL .....	14
IV. LA SITUATION DES GRANDS TRAVAUX .....	18
4.1. PROJETS ACHEVES .....	18
4.2. PROJETS EN COURS .....	19
V. LE DEVELOPPEMENT DU RESEAU AUTOROUTIER .....	28
5.1.1. CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE ILA TOUBA .....	28
5.1.2. CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE AIBD-MBOUR-THIES .....	28
VI. LE PROGRAMME DE PISTES RURALES .....	30
VII. ETUDES, CONTROLE QUALITE & INSPECTION TECHNIQUE.....	32
7.1. INSPECTION TECHNIQUE ET CONTROLE QUALITE .....	32
7.2. SITUATION DES ETUDES .....	34
VIII. SITUATION DE LA PASSATION DES MARCHES .....	35
IX. SUIVI ENVIRONNEMENTAL & SOCIAL DES PROJETS .....	37
X. OBJECTIFS & PERSPECTIVES 2018 .....	38
XI. ANNEXES .....	39
ANNEXE 1: RECAPITULATIF DE L'EXECUTION DU BUDGET CONSOLIDE 2017 AU 31/12/2017 .....	40
ANNEXE 2: MISSIONS ET PRINCIPALES ATTRIBUTIONS DE L'AGENCE .....	41
ANNEXE 3: POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES .....	44
ANNEXE 4: CERTIFICATION ISO 9001:2008 .....	45
ANNEXE 5: CHIFFRES CLES DU SOUS SECTEUR DES INFRASTRUCTURES .....	46
ANNEXE 6: PARTENAIRES TECHNIQUES & FINANCIERS SOUTIENNENT LES INFRASTRUCTURES ROUTIERES, SOCLE DU PSE .....	47







AGEROUTE SENEGAL, rue F angle David Diop, Fannn résidence  
BP : 25242 Dakar - Fann - Sénégal - Tél. : (221) 33 869 07 51  
Fax : (221) 33 864 63 50 - Email : [ageroute@ageroute.sn](mailto:ageroute@ageroute.sn)

[www.ageroute.sn](http://www.ageroute.sn)